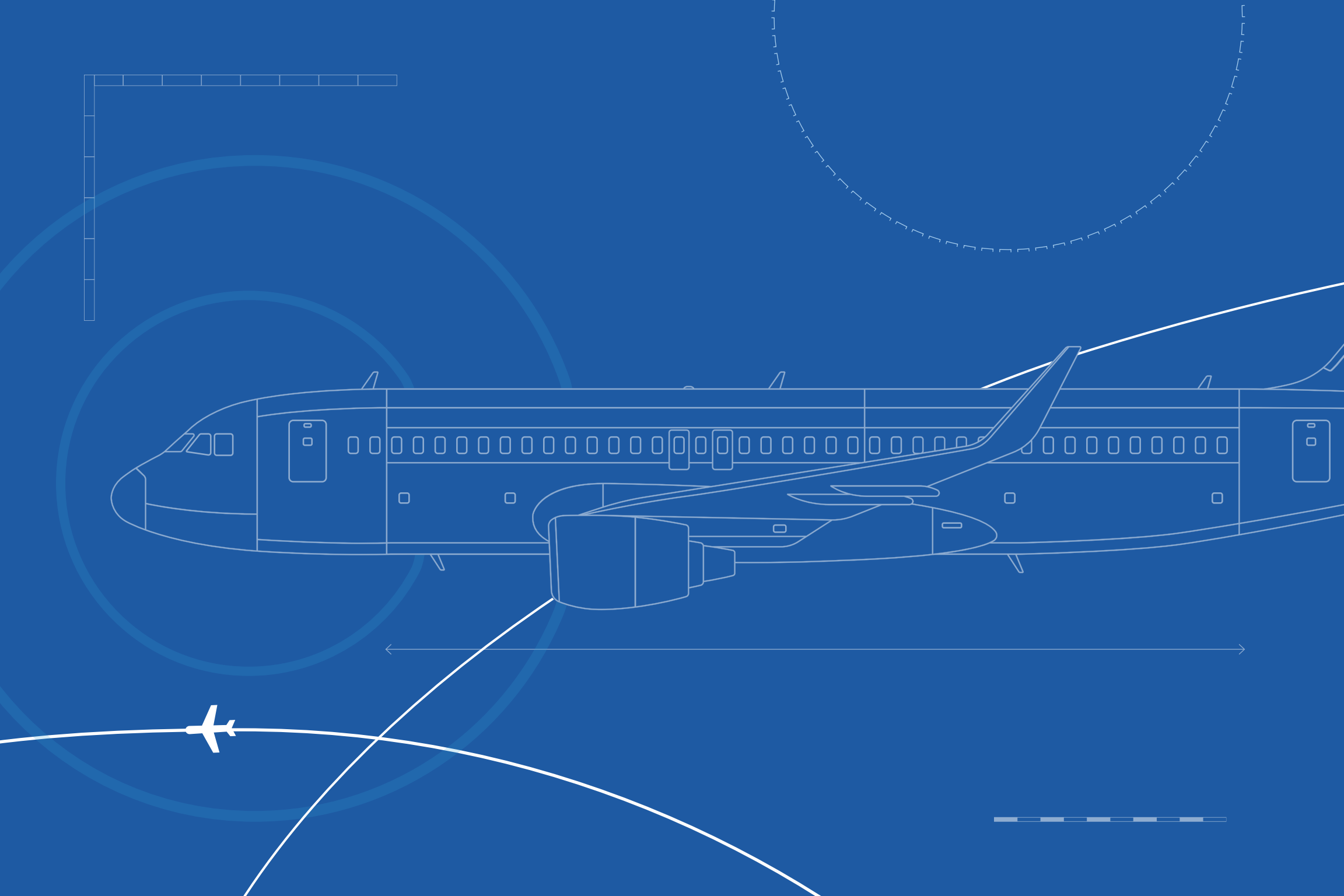


PROPULSER DEMAIN

RAPPORT ANNUEL 2024
D'EDMONTON AIRPORTS



RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Edmonton Airports souligne avec fierté le territoire ancestral et traditionnel visé par le Traité numéro six et la terre ancestrale des Métis. Le Traité numéro six est un lieu de rassemblement et une voie de déplacement pour les Cris, les Saulteaux, les Pieds-Noirs, les Métis, les Dénés et les Sioux des Nakota. Nous soulignons avec respect les nombreuses Premières Nations, les Métis et les Inuits qui arpentent ces terres depuis des siècles et dont la voix est très importante dans la marche sur le parcours de la réconciliation.

Pour y parvenir d'une manière qui soit conforme à nos valeurs, qui soutienne les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et qui renforce notre communauté, Edmonton Airports s'est engagée à être un partenaire actif et à contribuer à la réconciliation.

Cela signifie que nous nous engageons à écouter notre communauté autochtone et à en tirer des apprentissages, à créer des partenariats enrichissants et offrir des possibilités qui recoupent nos valeurs et nos objectifs communs ainsi qu'à collaborer à la réalisation d'une véritable prospérité économique qui favorisera la réussite des générations futures.

Table des matières

LE CIEL, CE N'EST PAS OÙ TOUT S'ARRÊTE. C'EST LÀ OÙ TOUT COMMENCE.

Mission, vision et valeurs 6

Message du président du conseil d'administration 8

Message du président et chef de la direction 9

2024 en un coup d'œil 10

LA PORTE D'ENTRÉE DE NOTRE RÉGION ET DU NORD CANADIEN

Vers de nouveaux cieux 14

Connecter notre région 16

Transporter les possibilités 17

Aéroport Villeneuve (ZVL) 18

UN POTENTIEL ILLIMITÉ

Terrains de l'aéroport 20

Magasiner, manger et se détendre 21

Un milieu de travail formidable 22

PILOTER LE PROGRÈS

Un aéroport qui travaille 26

Un aéroport pour tout le monde 30

Un avenir durable 32

Notre parcours en faveur de la vérité et de la réconciliation 34

Impact sur la communauté 35

RAPPORT STRATÉGIQUE

Performance stratégique en 2024 36

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉSULTATS FINANCIERS

Gouvernance du conseil d'administration 42

Appels d'offres publics concurrentiels 49

États financiers 50

Direction 66

LE CIEL, CE N'EST PAS OÙ TOUT S'ARRÊTE.

C'EST LÀ OÙ TOUT COMMENCE.

C'est un endroit où les idées prennent leur envol.

Où les rêveuses et les rêveurs atteignent de nouveaux sommets.

Où nous transcendons les défis.

Où tout est possible.

MISSION, VISION ET VALEURS

Notre **vision** consiste à offrir plus de liaisons vers plus d'endroits – pour connecter le monde. Cette vision nous amène à rechercher continuellement de nouvelles possibilités et de nouveaux partenariats qui profiteront à notre communauté. Nous croyons qu'en travaillant ensemble, nous pouvons créer un avenir dans lequel chaque personne sera en mesure de s'accomplir.

Notre **mission** et notre aspiration sont de stimuler la prospérité – pour la région, ses gens, pour YEG et ZVL.

Nos **valeurs** sont le fondement de notre culture; elles guident nos interactions avec la région, nos partenaires et les membres de notre équipe. Nous sommes déterminés à vivre ces valeurs dans tout ce que nous faisons, que ce soit dans notre manière de prendre des décisions ou de nous traiter les unes les uns les autres.



NOS VALEURS

La sécurité d'abord et avant tout

Nous veillons à ce que la sécurité de notre clientèle, des membres de notre équipe, de nos installations et de notre milieu constitue une préoccupation prioritaire dans toutes les facettes de l'exercice de notre activité professionnelle.

S'approprier le résultat

Nous sommes motivés par les attentes des clients quand il s'agit de fournir des installations et des services de grande qualité de façon adaptée aux besoins de la clientèle et axée sur le service.

Bien faire les bonnes choses

Nous répondons de tous nos gestes, dont la gestion des finances, et agissons de manière honnête et respectueuse dans nos relations professionnelles, au niveau de l'utilisation de nos ressources, du traitement de notre clientèle et les unes les uns les autres et dans l'exercice général de notre activité professionnelle.

Investir dans nos talents

Les gens représentent notre ressource la plus importante; nous travaillons ensemble afin de favoriser la création d'un milieu ouvert et fondé sur la collaboration qui encourage le travail d'équipe, la communication et le respect mutuel.

Habiliter la durabilité

Nous nous engageons à gérer de façon responsable nos ressources pour faire avancer la gestion environnementale, le bien-être social et l'impact économique de la région.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En 2024, **de brillants horizons** se sont ouverts pour Edmonton Airports, et nous **nous sommes lancés vers un avenir radieux**.

Notre vision stratégique, plus de vols vers plus de destinations, a été le moteur de notre travail pendant toute l'année. Et quelle année ce fut!

En effet, nous avons augmenté de façon significative la circulation passagère, ajouté de nouvelles destinations de vol, renforcé nos infrastructures, amélioré l'expérience des passagères et des passagers et stimulé la croissance économique régionale. Rien de cela n'aurait été possible sans notre équipe dévouée, passionnée et résiliente.

À Edmonton Airports, nous reconnaissons que nos gens représentent notre ressource la plus précieuse. Nous sommes déterminés à développer une culture d'équipe forte et inclusive. En investissant dans nos talents et en créant un environnement favorable, nous donnons à notre équipe les moyens d'exceller. En 2024, nous avons pris un certain nombre de mesures afin d'améliorer notre milieu de travail. Que ce soit en participant à l'audit d'inclusion en milieu de travail, en offrant une formation de sensibilisation aux réalités autochtones ou encore en apportant des améliorations à notre système de gestion du rendement, nous avons démontré notre détermination à faire en sorte que chaque membre de l'équipe se sente valorisé, respecté et motivé.

Notre engagement envers les gens s'étend à chaque voyageuse et à chaque voyageur qui transite par l'Aéroport international d'Edmonton (YEG). En 2024, nous avons rénové nos installations, élargi nos services et mis en place de nouvelles technologies afin d'améliorer l'expérience des passagères et des passagers et de permettre à YEG de continuer à être un aéroport pour tout le monde.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à notre président et chef de la direction, Myron Keehn, et à toute l'équipe de la haute direction pour leur détermination inébranlable et leur engagement envers l'excellence. Leur leadership a joué un rôle de premier plan dans la réalisation de nos objectifs et a été la clé de notre succès. Grâce à leurs conseils, nous continuons à renforcer notre culture organisationnelle à tous les niveaux et parmi l'ensemble des membres de l'équipe, y compris le conseil d'administration.

Le rôle de YEG va bien plus loin que la simple exploitation d'un aéroport; nous sommes un élément essentiel du tissu de la région d'Edmonton. Cette année, nous avons apporté une contribution significative à notre communauté, soutenu de nombreuses initiatives locales et fait avancer nos objectifs en matière de durabilité. Je suis particulièrement fier que YEG ait atteint le niveau 2 de réduction du Programme d'accréditation des aéroports en matière de gestion du carbone, ce qui témoigne de notre engagement continu en faveur de la durabilité.

Tandis que nous nous projetons vers 2025, nous mettrons l'accent sur un leadership audacieux afin de continuer à faire progresser notre région. Et nous ne pouvons le faire seuls. Nous nous réjouissons de notre collaboration continue avec notre comité consultatif des entreprises ainsi qu'avec les régions qui désignent les membres du conseil d'administration : le Comté de Leduc, le Comté de Sturgeon, la Ville d'Edmonton, la Ville de Leduc, le Comté de Parkland et le Comté de Strathcona. Leur partenariat est essentiel à notre succès et nous sommes reconnaissants de leur confiance et de leur collaboration.

Ensemble, nous ne faisons pas qu'édifier un aéroport; nous façonnons l'avenir de notre région. Et ensemble, tout est possible.

Le président du conseil d'administration,



Carman McNary

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Tandis que je passe en revue la dernière année marquée de jalons importants et que je pense à l'avenir radieux auquel est voué Edmonton Airports, je me sens envahi par le **sentiment du possible.**

C'est grâce à notre équipe que ces possibilités se matérialiseront au cours des années à venir. De la salle de conférence au centre des activités en passant par tout ce qui existe entre les deux, ce sont nos gens qui nous amènent tous les jours à destination. Chaque membre de l'équipe, sans exception, a eu un rôle à jouer dans les récits de réussite que nous vous présentons dans les pages du présent rapport annuel. Je suis immensément fier du travail acharné, du dévouement et de la passion qu'apporte chaque personne à notre organisme.

En 2024, nous avons réalisé d'importants progrès dans la croissance des services aériens, et nos prévisions pour 2025 sont incroyablement prometteuses. Nous sommes malgré tout conscients du contexte mondial et des répercussions potentielles des événements mondiaux.

En 2023, nous avons parlé de « brillants horizons ». Le rapport annuel de cette année a pour thème « Propulser demain ». À partir de 2025, nous mettrons en place une nouvelle stratégie visant à « favoriser la prospérité » pour la région d'Edmonton et bien plus. C'est une aspiration ambitieuse, qui vise à stimuler la croissance, l'innovation et les possibilités d'un bout à l'autre de notre région.

C'est ainsi que nous « gagnerons » sur les terrains de jeu où nous évoluons : l'aviation, l'immobilier, l'énergie, l'innovation et la culture.

Notre aéroport secondaire à Villeneuve joue un rôle crucial dans notre stratégie générale. Comme principal aéroport d'aviation générale et centre de formation au pilotage dans notre région, l'aéroport Villeneuve (ZVL) demeure déterminé à assurer la croissance et le développement continus de ses communautés.

Je tiens également à souligner l'importance de nos valeurs fondamentales. Ces valeurs constituent notre fondement, car nous savons que la différence entre un bon et un grand organisme réside dans sa culture. Une culture forte, fondée sur des valeurs, favorise l'engagement, l'innovation et l'excellence à tous les niveaux. Ces valeurs guident nos décisions, façonnent nos interactions et nous définissent comme organisme. Je suis fier du travail que nous accomplissons au sein de notre conseil d'administration et des membres de notre équipe pour cultiver une culture qui favorise la réussite et élève Edmonton Airports dans son ensemble.

J'adresse mes plus sincères remerciements à Carman McNary et à tout le conseil d'administration. Votre dévouement à l'égard de la mission d'Edmonton Airports et votre engagement envers l'excellence sont une source d'inspiration pour nous toutes et tous.

Nous sommes prêtes et prêts à propulser demain et je suis convaincu qu'avec notre équipe dévouée, un leadership fort et une vision claire de l'avenir, nous atteindrons des sommets encore plus élevés au cours des années à venir.

Le président et chef de la direction,



Myron Keehn



2024 EN UN COUP D'ŒIL

APERÇU

Cette année, nous n'avons pas fait que viser le ciel. Nous nous sommes envolés vers un avenir prospère.

En 2024, nous avons augmenté la fréquence des vols, le nombre de sièges offerts et les destinations sans escale. Nous avons transformé YEG en apportant d'importantes améliorations aux infrastructures et au niveau de l'accessibilité. Et nous avons commencé à bâtir l'avenir avec des innovations de pointe en matière de fret et de durabilité.

Et nous avons continué à rêver.

NOUS AVONS ACCUEILLI 7,92 MILLIONS DE PASSAGÈRES ET DE PASSAGERS.

Nous avons généré **5,3 milliards de dollars en production économique** et nous avons appuyé 23 500 emplois.



Nous avons annoncé que **de nouvelles destinations sans escale** seront offertes à partir de l'été 2025. WestJet commencera à desservir Chicago (ORD) et Salt Lake City (SLC), tandis que United Airlines desservira Chicago (ORD) et Houston (IAH).

Nous avons commencé à offrir **un service quotidien sans escale vers Atlanta (ATL)** à bord de WestJet.







Nous avons rouvert

LA RAMPE DES DÉPARTS MODERNISÉE

après un projet de 13 mois.

Huit nouveaux magasins, boutiques et restaurants ont ouvert leurs portes à YEG.

La Classique de golf caritative YEG a permis d'amasser plus de **100 000 $ pour deux œuvres de bienfaisance locales.**



Nous avons obtenu un taux d'**engagement** des **membres de l'équipe de 89 %**.



Nous avons **élargi** notre programme de drones commerciaux à YEG.

Le tout nouveau **simulateur de vol et centre de formation** de Canadian North a ouvert à YEG.

L'aéroport Villeneuve (ZVL) a enregistré plus de **38 900 mouvements d'aéronefs.**

PRINCIPALES RECONNAISSANCES

Nous sommes animés par notre détermination à nous lancer vers de plus hauts sommets. À dépasser les attentes. Et à construire un aéroport pour tout le monde.

Cette année, nous avons été reconnus sur les scènes provinciale, nationale et internationale en compagnie des meilleurs du secteur.

Alberta's Top 80 Employers
(80 meilleurs employeurs de l'Alberta)

Les programmes, services et options offerts aux membres de notre équipe nous ont valu cette reconnaissance pour une neuvième année.

Prix de la sécurité aérienne de Transports Canada

Nous avons été reconnus pour nos réalisations opérationnelles dans le domaine des systèmes d'aéronefs télépilotés (drones).

Prix Routes World, 5 à 10 millions de passagères et de passagers

Ce prix reflète notre vision qui est d'offrir plus de liaisons vers plus de destinations et souligne l'engagement de YEG à favoriser la croissance des services aériens dans la région d'Edmonton.

CAPA – Centre for Aviation, Aéroport de l'année, moins de 10 millions de passagères et de passagers

Nous avons passé des années à travailler à la croissance d'options de services sans escale pour notre communauté et à l'élaboration de stratégies d'affaires qui dépassent les activités aériennes, et nous pavons la voie vers une aviation plus durable à l'avenir.

Conseil international des aéroports, Accessibility Enhancement Accreditation, niveau 3

YEG a été fier de mériter le niveau le plus élevé d'accréditation de ce programme, qui nous guide de manière proactive pour améliorer l'expérience aéroportuaire et pour établir une culture inclusive pour tout le monde.

Conseil international des aéroports, Airport Carbon Accreditation, niveau 2

En passant du niveau 1 au niveau 2, YEG a démontré son engagement envers la durabilité et la réduction des émissions de carbone.

Accréditation de partenariat en relations autochtones, étape 1

YEG est devenu le premier aéroport canadien à se joindre au programme de certification du Conseil canadien pour les entreprises autochtones, l'Accréditation de partenariat en relations autochtones.



LA PORTE D'ENTRÉE DE NOTRE RÉGION ET DU NORD CANADIEN

Ensemble, nous partons à la conquête du ciel, et nous sommes exaltés par toutes les possibilités.

Ancrée dans notre histoire comme porte d'entrée pour les bâtisseurs, les rêveurs et les faiseurs, nous avons comme propension d'innover pour l'avenir.

Et cet avenir prend son envol.



VERS DE NOUVEAUX CIEUX

YEG a accueilli **7,92 millions de passagères et de passagers** en 2024, soit **une hausse de plus de 5 %** par rapport à l'année précédente.

Cette croissance témoigne de notre engagement envers notre région et de l'engagement de notre région envers nous. Aujourd'hui, notre regard se tourne vers l'avenir. Forts du soutien de nos communautés et de nos compagnies aériennes partenaires ainsi que de notre engagement indéfectible à l'égard de l'expérience des passagères et des passagers, nous avons continué à offrir de nouvelles destinations, une capacité accrue et des correspondances améliorées.

Nous offrons plus de vols vers plus de destinations à YEG.

- 7,92 millions de passagères et de passagers servis (+5,6 % par rapport à 2023)
- 161 000 mouvements d'aéronefs
- Hausse de 28 % en circulation passagère transfrontalière
- Hausse de 7,5 % en circulation passagère internationale
- Hausse de 1 % en circulation passagère intérieure





NOUVELLES DESTINATIONS

- En mai, WestJet a commencé à offrir des liaisons quotidiennes sans escale vers Atlanta (ATL), toute l'année. En novembre, WestJet a également annoncé un nouveau service sans escale vers Salt Lake City (SLC), à partir de mai 2025 et vers Chicago (ORD), à partir de juin 2025.
- En novembre, United Airlines a annoncé un nouveau service sans escale pour 2025. À partir de mai 2025, la ligne aérienne offrira un service sans escale vers Houston (IAH) et un service estival sans escale vers Chicago (ORD).

CONNECTIVITÉ ACCRUE

Notre potentiel part de nos pistes pour se rendre jusque dans le monde entier. Cette année, nous avons relié Edmonton à d'autres carrefours internationaux, ce qui a permis de stimuler l'économie locale et de placer notre région sur davantage de cartes. Les vols que nous offrons à YEG favorisent et diversifient les voyages d'affaires et d'agrément, en plus de fournir un accès efficace au fret pour le transport international des marchandises.

Même si nous nous élevons vers le ciel, nous restons bien ancrés dans notre détermination à améliorer nos communautés, ce qui souligne notre engagement commun à renforcer l'économie locale.

COMPAGNIES AÉRIENNES PARTENAIRES

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à nos 13 compagnies aériennes partenaires, qui offrent des services réguliers à nos passagères et passagers depuis 2024 : Air Canada, Air North, Alaska Airlines, Canadian North, Central Mountain Air, Condor, Flair Airlines, KLM Royal Dutch Airlines, Northwestern Air Lease, Porter Airlines, Sunwing, United Airlines et WestJet.

Nous n'aurions pas pu arriver jusqu'ici sans ces formidables partenaires qui transportent nos passagères et passagers partout dans le monde.

CAPACITÉ ACCRUE

- Air Canada a continué sa croissance dans ses marchés clés intérieurs et a augmenté progressivement sa capacité vers les destinations majeures comme Cancun (CUN) et San Francisco (SFO) afin de mieux servir notre communauté.
- Flair Airlines a augmenté, en décembre, la fréquence de ses vols à partir de YEG vers Vancouver (YVR) et Abbotsford (YXX).
- En réponse à la demande croissante envers son service sans escale vers Amsterdam (AMS), KLM a annoncé à l'été 2024 qu'elle augmenterait la fréquence de ses vols hivernaux à cinq fois par semaine, ce qui représente une augmentation de 67 % de la capacité sur cette liaison pour la saison hivernale. Cet horaire se poursuivra jusqu'à l'été 2025.
- Porter Airlines, qui offre depuis 2003 ses services à YEG, a ajouté en mai Montréal (YUL) à sa liste de destinations sans escale au départ de YEG.
- Nous avons aidé United Airlines à accroître la capacité de ses deux vols quotidiens vers Denver (DEN), en passant des activités régionales aux activités principales, ce qui a plus que doublé le nombre de sièges offerts.
- WestJet a commencé à offrir un service estival vers Nashville (BNA) et San Francisco (SFO) en juin.
- WestJet a également augmenté sa capacité globale de plus de 20 % par rapport à l'hiver 2023, ce qui en fait le plus large réseau WestJet de l'histoire en partance et à destination d'Edmonton.
- En novembre, WestJet a annoncé le programme estival le plus vaste de son histoire en partance d'Edmonton – une augmentation de 23 % de sa capacité au cours de l'été 2024, y compris une amélioration de la connectivité intérieure vers des régions comme Grande Prairie (YQU), Regina (YQR), Saskatoon (YXE), Kelowna (YLW) et plus encore.



CONNECTER NOTRE RÉGION

Quand nous connectons notre région au monde, l'horizon des possibilités s'élargit. Cette année, nous avons tissé des liens au sein de notre communauté et avec le reste du globe.

Notre dévouement envers le développement économique commence à la maison. Nous sommes déterminés à tisser des relations durables, en collaborant sur des objectifs partagés afin de bâtir notre communauté et notre économie et de promouvoir la connectivité régionale et internationale.

PARTENARIATS LOCAUX

YEG joue un rôle de chef de file au sein du collectif « We are YEG » (Nous sommes YEG), qui vise à renforcer les partenariats et l'échange de connaissances entre les organismes de développement économique et les établissements postsecondaires de la région. Cette initiative crée également des occasions pour la communauté des affaires d'Edmonton de tisser des liens avec les décideurs et d'organiser des événements afin de promouvoir la région.

YEG a également contribué à notre communauté dans son ensemble en participant aux événements de l'Edmonton Metropolitan Regional Board. De plus, nous avons appuyé des événements majeurs comme Rendez-vous Canada, qui ont permis de présenter le potentiel touristique de la région au monde entier.

ÉLARGIR LES LIAISONS

YEG travaille en étroite collaboration avec les compagnies aériennes partenaires pour assurer le succès des liaisons par des campagnes de sensibilisation et la promotion des destinations desservies.

Notre équipe dévouée soutient les voyages d'affaires et d'agrément à chaque étape. Nous travaillons en partenariat avec des destinations, des hôtels, des fournisseurs d'expérience, des agences de voyages et des entreprises locales pour attirer les visisteuses et les visiteurs et nous collaborons avec des partenaires touristiques à l'arrivée et au départ afin de stimuler la demande.



En mai, nous avons dirigé une mission commerciale à Atlanta avec le maire d'Edmonton Amarjeet Sohi et 20 partenaires d'affaires en soutien à notre nouveau service quotidien vers Atlanta à bord de WestJet. Nous avons souligné les liens croissants entre nos deux régions et avons exploré les possibilités de partenariats encore plus importants à l'avenir. À la suite de cette mission, deux entreprises locales ont obtenu d'importants contrats.

TRANSPORTER LES POSSIBILITÉS

Nos activités de fret permettent le transport de marchandises, facilitent l'innovation, soutiennent les communautés éloignées du Nord et renforcent l'autonomie des régions mal desservies en leur assurant un accès essentiel à des services et à de nouvelles possibilités économiques. Le transport du fret à destination et en provenance de YEG est essentiel au succès des entreprises dans la région, ce qui favorise les retombées économiques et la croissance.

CENTRE DE FRET INTERNATIONAL

En 2024, YEG a poursuivi la planification et la conception du site de son Centre de fret international (CFI), un projet de transformation financé en partie par le gouvernement du Canada en vertu du Fonds national des corridors commerciaux. Le CFI procédera à la conversion de terrains de YEG, soit environ 2 000 acres, en un parc de fret et de logistique moderne et durable. Cet investissement stratégique clé dans l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement vise à positionner YEG et la région d'Edmonton comme plateforme logistique multimodale mondiale clé, et de ce fait, à réduire les goulots d'étranglement et à améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement au Canada.



PILOTER LE POTENTIEL

En septembre, YEG a élargi son programme de livraison commerciale par drone à partir du comté de Leduc afin de desservir la clinique médicale Akamihk de la Première Nation Montana dans la ville de Leduc. Ce programme ouvre la porte à des activités de livraison commerciale par drone efficace et durable, particulièrement pour les communautés éloignées qui n'auraient peut-être pas accès à certains biens sans l'utilisation de drones.

Ce nouvel itinéraire de vol de drone, le premier au Canada à traverser en toute sécurité une trajectoire de descente d'une piste d'atterrissage, aide à rapprocher YEG de son objectif d'utilisation de drones afin de livrer les colis sur le dernier kilomètre pour les entreprises de commerce électronique, ce qui contribue à réduire le nombre de véhicules sur les routes, en plus de réduire la congestion ainsi que la pollution et les émissions atmosphériques.

RELIER LES COMMUNAUTÉS

En mai, Nolinor Aviation a annoncé fièrement l'ouverture d'une nouvelle sous-base à YEG. Présente depuis longtemps à Yellowknife, Nolinor fournit des services de transport de passagers et de fret à une clientèle du secteur minier dans l'Ouest canadien. L'ouverture de la base à YEG améliorera les activités de la société, renforcera son soutien logistique à l'industrie minière et améliorera la connectivité dans tout le Nord.

Buffalo Airways, qui fournit des services de fret et de messagerie dans l'ouest du Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, a effectué avec succès un an de service sur sa liaison tout-cargo, YEG – Yellowknife (YZF). Cette réalisation démontre la viabilité de cette liaison d'une importance capitale, le premier service de fret régulier et spécialisé de YEG vers YZF.



TÉMOIGNAGE

« C'était formidable de travailler avec l'équipe de YEG sur nos initiatives. Notre projet pilote de drone, plus particulièrement, avance très bien, et nous travaillons également sur d'autres initiatives. Nous nous réjouissons à l'idée de développer des relations plus solides et d'autres projets ensemble. »

George Addai, directeur général, MFN (Montana First Nation) Management

ZVL

AÉROPORT VILLENEUVE

L'aéroport Villeneuve (ZVL) est le principal aéroport d'aviation générale et centre de formation au pilotage de la région métropolitaine d'Edmonton. Comme aéroport d'entraînement, ZVL présente de nombreux atouts, grâce à son infrastructure de formation au pilotage : deux pistes et voies de circulation, une tour de contrôle de NAV Canada et un système d'atterrissage aux instruments (ILS).

En 2024, ZVL a continué ses activités d'aviation générale, de formation et de développement et a accueilli 38 948 mouvements d'aéronefs.

Situé dans le comté de Sturgeon, à neuf km au nord-ouest de St. Albert, ZVL offre un site non congestionné et accessible pour l'aviation générale dans notre région. En permettant d'y détourner les petits avions de loisirs et d'entraînement de l'aviation générale de YEG, ZVL aide à assurer la sécurité et l'efficacité des activités aux deux aéroports.

Dans le cadre de notre engagement envers la croissance de ZVL, nous avons achevé plusieurs projets importants en 2024. On a effectué le pavage de la piste 16/34 et des travaux d'entretien et des réparations sont en cours pour assurer la sécurité et l'efficacité des activités. On a installé deux nouveaux indicateurs de la direction du vent en vue d'appuyer encore plus la sécurité des activités. Les travaux d'infrastructure se poursuivent, tandis que nous avons terminé la troisième année de notre programme d'assainissement et de nivellement à temps.

Les investissements dans les infrastructures de ZVL sont essentiels pour que l'aéroport continue de jouer son rôle de moteur économique important de la région et de soutien de la formation en aviation. ZVL est et restera un élément important de l'offre aéronautique de la région et un atout stratégique dans la planification à court et à long terme d'Edmonton Airports.

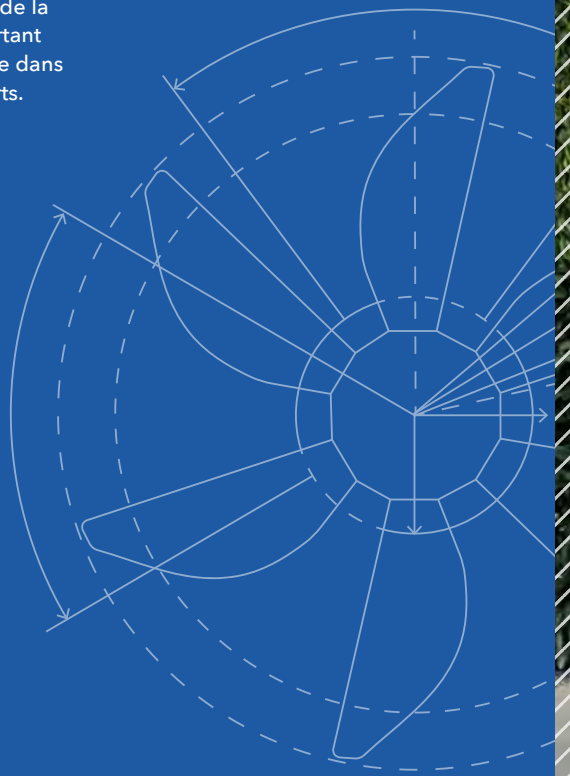


TÉMOIGNAGE

« En général, en travaillant à YEG et à ZVL, j'ai apprécié l'engagement envers la sécurité démontré par les deux aéroports. Tout au long de l'hiver, j'ai été impressionné par la rapidité avec laquelle les équipes des deux aéroports ont été en mesure de dégager les pistes afin de réduire au maximum les perturbations. Je me suis toujours senti en sécurité aux deux aéroports, que ce soit pour les voyages, le travail ou l'apprentissage.

J'éprouve une grande fierté à travailler à North Cariboo et à apprendre à ZVL. Notre travail à North Cariboo contribue de façon significative à la vigueur économique de la région et de la province. Nous transportons notamment les travailleurs du secteur pétrolier et gazier vers des chantiers éloignés. Sans notre service, le transport des marchandises et des personnes serait affecté, ce qui serait préjudiciable à l'industrie. »

Nathan Barclay, agent de piste, North Cariboo et élève-pilote, aéroport Villeneuve (ZVL)







UN POTENTIEL ILLIMITÉ

Ici, les idées prennent leur envol et prennent aussi racine.

Ensemble, nous avons dépassé les attentes.

Et nous nous lançons à la recherche de nouveaux défis.

TERRAINS DE L'AÉROPORT

En 2024, le Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport a poursuivi sa croissance en misant sur l'innovation avec l'accueil de nouvelles entreprises et l'établissement de nouveaux partenariats.



B2B SHUTTLE INC.

B2B Shuttle Inc., une entreprise de logistique, cheffe de file au Canada, a signé une entente de bail pour la location de terrain et d'immeuble avec YEG. L'entreprise offre des services de livraison longue distance, de livraison locale, d'entreposage, de transbordement et de tracteur.

STIMULATEUR DE VOL COMPLET CANADIAN NORTH

Nous avons été heureux de collaborer avec Canadian North et Executive Flight Centre pour la mise en place d'un stimulateur de vol complet 737NG (nouvelle génération) à la fine pointe de la technologie et l'ouverture d'une installation de formation en aviation de 30 000 pieds carrés à YEG. Cette installation permettra de former encore plus de pilotes et d'offrir des occasions de formation à l'échelle locale à la fois aux pilotes aspirants et aux pilotes d'expérience.

CASERNE DE POMPIERS SUD DU DISTRICT DE NISKU

En 2024, la caserne de pompiers Sud du district de Nisku a ouvert ses portes sur le terrain de l'aéroport en partenariat avec le Comté de Leduc. En vertu de cette entente, le Comté de Leduc et les pompiers de l'aéroport desserviront la zone de l'aéroport ainsi que les environs, afin d'assurer des interventions rapides et sûres des services d'urgence.

TOUR NORD

Nous avons commencé la rénovation de la Tour Nord de YEG, et terminé les travaux de démolition et d'élimination des substances dangereuses. La conception est en cours pour la prochaine phase du projet.

FLOTTE HUSKY DE L'ARC

Des négociations ont été amorcées entre YEG et le ministère de la Défense nationale (MDN) afin d'officialiser YEG comme emplacement de la flotte CC-330 Husky de l'Aviation royale canadienne (ARC). Cette nouvelle installation sur le terrain de l'aéroport deviendrait la nouvelle base des activités d'exploitation principales dans l'Ouest pour le projet d'Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol de l'ARC. L'emplacement potentiel de cette installation à YEG témoigne de l'importance du développement économique dans notre région.

L'emplacement devrait comprendre un hangar, des locaux pour les activités d'exploitation, l'entretien, la logistique et l'entreposage, la formation et l'administration, en vue d'appuyer les activités de l'ARC.



MAGASINER, MANGER ET SE DÉTENDRE

Notre aérogare continue de s'imposer comme une destination de vente au détail et de restauration dynamique. En 2024, nous avons ouvert quatre nouvelles boutiques et quatre nouveaux restaurants dans l'aérogare et terminé les rénovations et la modernisation des installations existantes.

Nous avons également conclu plusieurs nouveaux partenariats commerciaux. En janvier, Aer Rianta International est devenu notre nouveau partenaire commercial pour les produits hors taxes. En décembre, nous avons accueilli ECG Ventures II comme nouveau partenaire de restauration avec trois nouvelles marques : Avalon, Wheels Up Burgers & BBQ et le premier OEB Kitchen & Bar dans un aéroport canadien.

RÉNOVATIONS ET MODERNISATIONS

On a créé une nouvelle « terrasse » intérieure pour le restaurant Chili's.



On a apporté des améliorations cosmétiques à l'ameublement d'A Flight of Wines, de Belgian Beer Café et d'Upper Crust ainsi qu'au Plaza Premium Lounge dans le salon des départs intérieurs et internationaux.

On a effectué des rénovations dans les boutiques Edmonton Hors Taxes internationale et transfrontalière.

CÉLÉBRATIONS

Booster Juice, présent à YEG depuis 2006, a célébré le 25e anniversaire de la marque en



MAINTENANT OUVERTS À YEG

Avalon | inMotion | OEB Kitchen & Bar
Postcards from Edmonton | River Valley Goods
The Shoppes at Whyte | Starbucks – porte 60
Wheels Up Burgers & BBQ



UN MILIEU DE TRAVAIL FORMIDABLE

Les membres de notre équipe aident à faire des possibilités, une réalité. Des rêves, une destination. Et tous les jours, ils accueillent les visiteuses, les visiteurs, les passagères, les passagers et les partenaires de notre région avec un sourire chaleureux et le désir d'aider.



Edmonton Airports

En 2024, nous avons démontré notre détermination à appuyer les membres de notre équipe au moyen de plusieurs initiatives, programmes et activités, car pour être un aéroport pour tout le monde, il faut commencer par être un endroit où il fait bon travailler.

Le comité Un aéroport pour tout le monde de YEG a élaboré un mandat qui s'harmonise à notre politique. Le mandat et la politique continueront d'orienter nos efforts, tandis que nous créerons un milieu de travail accueillant, inclusif et accessible pour toutes et pour tous.

- Nous avons célébré le **Mois de l'histoire des Noirs** et encouragé les membres de l'équipe à en apprendre davantage sur la signification de ce mois en faisant part d'événements, de recommandations de livres et de conférences TED.
- À l'occasion de la **Journée mondiale de la santé mentale**, nous avons souligné l'importance du bien-être mental et la nécessité de créer un environnement bienveillant et inclusif. Nous avons encouragé les membres de l'équipe à participer aux conversations, à raconter leur histoire et à prendre soins d'eux-mêmes, tout en mettant en lumière des ressources comme nos modules d'apprentissage en ligne sur la santé mentale ainsi que notre programme d'aide aux employés et à leur famille.
- Nous avons également organisé une séance d'**Apprentissage TELUS Santé**, dans le but de lutter contre la stigmatisation et la mésinformation entourant la santé mentale et de promouvoir un milieu de travail bienveillant.
- Nos équipes ont soumis une demande d'**audit d'inclusion en milieu de travail** à Fierté au travail Canada. Grâce à cet audit, conçu pour aider les organismes à mieux comprendre leurs efforts en matière de diversité et d'inclusion, nous acquerrons une meilleure compréhension de nos forces internes et des éléments à améliorer. Ce travail, qui nous permettra de mieux appuyer les membres de notre équipe, éclairera et guidera le déploiement de nos programmes en 2025.
- Dans le cadre des livrables de mise en œuvre de notre rapport sur l'**accessibilité**, nous avons terminé le guide de recrutement et d'intégration accessible et la liste de contrôle des événements accessibles, y compris les salons de l'emploi.

TÉMOIGNAGE

« Elevate Aviation est un organisme voué à la création de débouchés pour les femmes et les groupes sous-représentés dans le milieu de l'aviation par la formation, le mentorat et le perfectionnement professionnel. Fièrement situé à YEG, le centre d'apprentissage Elevate Aviation Learning Centre (EALC) offre des programmes de perfectionnement professionnel en aviation afin de doter les participantes et participants des compétences nécessaires pour s'épanouir dans l'industrie. En plus de contribuer à notre programme de bourse et d'appuyer notre gala annuel Inspire, YEG a été un partenaire de premier plan dans notre programme d'exploration de carrière en aviation, en organisant des visites de l'aéroport, en invitant des conférencières et des conférenciers et en ouvrant les portes du monde de l'aviation à la nouvelle génération. »

Laura Sinclair, cheffe de l'exploitation et cheffe de la direction financière, Elevate Aviation

FORMATION DE SENSIBILISATION À LA CULTURE AUTOCHTONE

Cette année, en collaboration avec Naheyawin, un organisme autochtone local, l'équipe de la haute direction a suivi un programme de formation visant à approfondir ses connaissances de l'expérience autochtone, passée, présente et future, à Edmonton et au Canada. De plus, cette formation a été élargie à d'autres membres que celles et ceux de la haute direction et offerte aux membres de l'échelon des directrices et des directeurs. Soulignons également que de nombre des membres de notre équipe ont participé à une formation immersive en personne offerte par Inspired Connections, un organisme de formation sur les relations avec les Autochtones et la sensibilisation à la culture autochtone.

Notre parcours vers la vérité et la réconciliation est un élément fondateur de notre avenir. Cette formation nous aide à tisser des liens plus solides avec nos partenaires autochtones et nos communautés. C'est un parcours rempli de possibilités. Nous sommes reconnaissants du partenariat avec Naheyawin et Inspired Connections qui permettent d'entretenir des relations importantes et d'améliorer la compréhension entre les peuples autochtones et les peuples non autochtones.





CULTURE

Les membres de la haute direction et les directrices et directeurs ont travaillé en étroite collaboration tout au long de l'année pour aider à l'élaboration de lignes directrices communes sur la manière dont les membres de l'équipe doivent interagir et collaborer. Ils ont également défini un but précis pour chaque équipe, consigné dans le plan de rendement des différentes équipes.

Une partie de ce travail consiste à réinventer notre système de gestion du rendement. Ce projet, que nous avons appelé « expérience vectrice de rendement », repose sur une approche centrée sur l'humain qui met l'accent sur la croissance, la responsabilisation et la transparence comme indicateurs clés de rendement.

MON YEG

Nous sommes déterminés à créer une expérience exceptionnelle pour les membres de l'équipe au sein de l'organisme. À cette fin, nous avons créé MON YEG, un programme à l'échelle de l'aéroport pour inspirer un sentiment d'appartenance et un sens de la communauté à l'aéroport. Cette initiative vise à favoriser une culture axée sur l'expérience et à encourager des solutions novatrices et créatives afin d'offrir la meilleure expérience possible à l'aéroport. Nous avons commencé à mettre en œuvre le programme pilote MON YEG en 2024 auprès de quelques membres de l'équipe et nous prévoyons le lancer dans tout le campus en 2025.



Journée Invitons nos jeunes au travail

Le 6 novembre, dans le cadre de la journée « Invitons nos jeunes au travail », nous avons reçu des élèves et leurs tuteurs pour une expérience directe et exhaustive des activités aéroportuaires. Le groupe a eu droit à une visite guidée de la tour de contrôle de NAV Canada, des installations des activités aéroportuaires, de la caserne de pompiers et de l'aérogare.

Groupe des TI des aéroports canadiens

YEG a réuni les aéroports de partout au Canada à l'occasion de la rencontre du groupe des TI des aéroports canadiens en juillet. Le but de cette rencontre était de renforcer la collaboration, d'accroître l'échange d'information et d'optimiser les économies d'échelle dans certaines de nos initiatives.

Journée des travailleurs aéroportuaires

Le Conseil des aéroports du Canada a organisé sa première Journée des travailleurs aéroportuaires en juin. Edmonton Airports a célébré la journée en organisant un barbecue pour toutes les personnes qui travaillent à l'aéroport. Merci à toutes les personnes qui œuvrent en vue de faire en sorte que nos aéroports soient opérationnels et sécuritaires.

Étudiantes et étudiants d'été

Cet été, nous avons accueilli 24 étudiantes et étudiants provenant d'établissements postsecondaires de l'Alberta, du Canada et des États-Unis, qui ont rempli des rôles de soutien dans un certain nombre de services, y compris les activités d'exploitation de l'aérodrome, la gestion des actifs, les communications d'entreprise, les relations communautaires, l'entretien des installations, les finances, l'expérience des passagères et des passagers, les gens et la culture, les projets, la sécurité, la chaîne d'approvisionnement, la technologie et l'innovation ainsi que le développement immobilier.



PILOTER LE PROGRÈS

Nous sommes un aéroport qui travaille et une équipe qui travaille encore plus fort.

Et ensemble, nous bâtissons un aéroport pour tout le monde.



UN AÉROPORT QUI TRAVAILLE

Notre équipe **dégage la piste** pour toutes les possibilités qui se présentent à notre aéroport et qui en partent.



MÉTÉO EXTRÊME

Les possibilités n'attendent pas, ni par la journée d'été la plus chaude ni par la plus froide soirée d'hiver.

En 2024, YEG a battu le record de la plus longue période de températures inférieures à -45 °C dans l'histoire de l'aéroport, ce qui lui a valu une place sur la liste des endroits les plus froids au monde en janvier. Toutefois, grâce à notre équipe de classe mondiale des activités côté piste, à nos partenaires sur place et aux membres des équipes d'autres aéroports, nous avons persévéré avec fierté. Et nous avons travaillé sans relâche ensemble pour permettre aux avions d'arriver et de partir en toute sécurité.





CHAUSSÉE DE LA RAMPE DES DÉPARTS

Après un projet de 13 mois, c'est avec une grande fierté que nous avons rouvert la rampe des départs à YEG en octobre.

En plus de la modernisation de l'infrastructure et des améliorations esthétiques, la nouvelle rampe des départs est plus sécuritaire et plus accessible grâce à des rampes d'accès et des passages pour piétonnes et piétons améliorés ainsi qu'à l'installation de bornes de protection devant l'aérogare. La circulation sur la chaussée est également plus fluide en raison de l'élargissement de la bretelle de sortie, qui est passée d'une à deux voies.

Aujourd'hui, les passagères et les passagers qui s'envolent vers de nouvelles aventures sont les témoins d'un magnifique hommage à notre région. Les améliorations apportées à l'expérience au départ s'inspirent du caractère distinctif de la vallée de la rivière d'Edmonton et du paysage de l'Alberta dans son ensemble, en intégrant des couleurs, des motifs et des éléments artistiques qui reflètent notre région.

C'est l'une des façons par laquelle nous réalisons notre promesse d'offrir une expérience positive à la clientèle et d'aménager un aéroport pour tout le monde.

YEG a marqué ce jalon avec un événement à l'échelle de l'aéroport, en recevant les membres de l'écosystème aéroportuaire dans son intégralité ainsi que les partenaires de la région en vue de célébrer le projet et l'incroyable dévouement de l'équipe.

TÉMOIGNAGES

« Travailler avec YEG sur des projets de construction a été une expérience exceptionnelle basée sur la collaboration, la confiance et un engagement commun envers le succès. L'équipe de YEG favorise une approche axée sur le partenariat qui s'harmonise parfaitement aux valeurs de PCL Construction, soit le travail d'équipe, la résolution proactive de problèmes et l'innovation.

La capacité et l'empressement de YEG à mobiliser très tôt les partenaires, à communiquer de façon efficace et à prioriser les objectifs de projet communs favorisent une exécution fluide, même pour les projets complexes et au rythme rapide. Grâce à la volonté de collaboration de YEG, les défis sont relevés avec des discussions axées sur des solutions, ce qui favorise un environnement où toutes les parties ont la capacité de contribuer au mieux en mettant leur expertise à profit. »

Ian McKinnon, gestionnaire des travaux de génie civil, PCL Construction Edmonton Buildings and Civil

TÉMOIGNAGES

« Ce fut une expérience formidable de travailler avec YEG sur le projet de la chaussée et de la rampe des départs. L'équipe d'Edmonton Airports est organisée, privilégie la collaboration et est engagée à livrer des infrastructures de haute qualité. Chez RJC Ingénierie, nous mettons l'accent sur des solutions pratiques à long terme, et c'était très gratifiant d'aider YEG à assurer un environnement aéroportuaire sécuritaire et efficace. »

Daryl Prefontaine, ingénieur principal, RJC Ingénierie

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Notre principale priorité est toujours d'assurer la sûreté et la sécurité de nos passagers, des membres de notre équipe, de nos partenaires, de nos visiteurs et de toute autre personne qui visite nos aéroports. En 2024, nous avons continué à démontrer cet engagement.



Centre des activités intégrées

Edmonton Airports a réussi à mettre en place son nouveau Centre des activités intégrées (CAI), qui permet à YEG de parfaire sa manière d'aborder et d'appuyer les activités d'exploitation quotidiennes de l'aéroport. Le CAI facilite l'exploitation des données dans la prise de décision et l'analyse prévisionnelle. Il nous permet également de déterminer et de résoudre les problèmes de façon proactive et efficace, ce qui favorise une meilleure expérience des passagères et des passagers et un soutien accru pour les partenaires internes et externes.

Formation K9

Nous sommes fiers de pouvoir faire part de nos connaissances et de nos compétences au reste du pays, et nous avons souvent positionné YEG comme le lieu idéal pour dispenser une formation K9 en contexte réel à des policiers. Pendant 2024, nous avons accueilli plusieurs chiens policiers pour diverses procédures d'entraînement, dont la détection d'explosifs.

Lutte contre la traite de personnes

Pour avoir une longueur d'avance sur l'évolution des menaces, il est essentiel de renforcer et de peaufiner notre programme de lutte contre la traite de personnes, d'améliorer le soutien aux victimes et d'accroître nos efforts de prévention. YEG a poursuivi son partenariat avec « Not in My City », un organisme qui favorise la sensibilisation et encourage des mesures collectives pour lutter contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle et y mettre fin. Notre partenariat continu comprend des initiatives de formation des membres de l'équipe, la sensibilisation publique et l'affichage de messages sur les écrans numériques dans toute l'aérogare. Nous avons également consulté d'autres ressources, y compris l'Action Coalition on Human Trafficking (ACT) et le Centre to Empower All Survivors of Exploitation (CEASE).



Exercices d'urgence

Les exercices d'urgence permettent de veiller à ce que, en cas d'incident, notre équipe et nos partenaires soient prêts à réagir au meilleur de leurs habiletés.

Exercice sur table autour des feux de forêt

À Edmonton Airports, nous avons conçu notre propre plan de lutte contre les feux de forêt et organisé en avril notre premier exercice sur table au sujet de la lutte contre les feux de forêt.

Exercices de simulation d'accident d'avion

Nous avons organisé deux exercices de simulation d'accident d'avion en 2024, un à ZVL en juin et un autre à YEG en septembre. Pendant ces exercices, l'aéroport a simulé un scénario d'urgence autour d'un incident d'avion sur les terrains de l'aéroport. Plusieurs partenaires ont participé à ces deux événements, ce qui a contribué à améliorer nos relations avec les organismes d'intervention et nos partenaires. Ces exercices de gestion des urgences sont une exigence de Transport Canada, comme l'indique le Règlement de l'aviation canadien.

Formation sur les menaces actives

Avec nos partenaires de services de police, nous avons élaboré un solide programme de formation sur les menaces actives. Cette formation permet de doter les membres de notre équipe et nos partenaires des compétences et des connaissances nécessaires pour intervenir avec efficacité et atténuer l'impact des urgences en temps réel, pour assurer la sécurité et réduire au minimum les risques. En 2024, près de 1 000 membres de l'équipe de YEG ont participé au programme.

Exercice sur table sur la cybersécurité avec le Conseil international des aéroports (ACI)

YEG a collaboré avec ACI World sur un exercice sur table axé sur la gestion des incidents de cybersécurité pouvant toucher les activités aéroportuaires. Cet exercice a été conçu pour mettre à l'essai et renforcer la capacité de l'aéroport à intervenir en cas de cyberattaque. Nous avons ensuite préparé un rapport après action pour documenter les observations liées à des protocoles d'intervention efficaces et à des recommandations et considérations réalisables afin d'améliorer la préparation et la résilience des aéroports membres en matière de cybersécurité.

SOUTIEN ENVERS LA COMMUNAUTÉ

Vols pour personnes réfugiées

YEG a été fier de s'associer à Catholic Social Services, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ainsi qu'à l'Agence des services frontaliers du Canada pour aider à coordonner la relocalisation d'environ 1 050 personnes réfugiées, principalement de l'Ouganda et du Pakistan, à bord de cinq vols de personnes réfugiées.

Soutien pour la lutte contre les feux de forêt

Durant la saison des feux de forêt de 2024, des pompiers d'Afrique du Sud, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Québec et d'autres coins du globe sont arrivés à YEG pour contribuer aux efforts de lutte contre les feux de forêt en Alberta et partout au Canada. Ce fut un honneur de voir notre communauté mondiale répondre à l'appel à l'aide et nous en sommes profondément reconnaissants. Merci d'être à nos côtés.

À YEG, dans le cadre de notre engagement envers notre région, nous avons soutenu notre Province en envoyant notre remorque d'approvisionnement auprès des équipes d'intervention qui luttaient contre les feux de forêt à Jasper.





TÉMOIGNAGE

« Notre partenariat avec les partenaires aéroportuaires a joué un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'expérience de la clientèle grâce à une planification stratégique et à l'optimisation de nos activités. Ensemble, nous avons réussi à intégrer la technologie de façon à stimuler l'efficacité au campus de l'aéroport, pour ainsi assurer ainsi une expérience harmonieuse aux voyageuses et aux voyageurs tout comme aux membres de l'équipe. Nous nous réjouissons à l'idée de notre collaboration continue et des améliorations futures qui contribueront à optimiser davantage les activités et à accroître la satisfaction de la clientèle. »

Bryan Burnett, directeur principal des activités, LAZ Parking

PLUS DE POSSIBILITÉS EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT

Nous avons terminé notre première année d'activités en vertu de notre entente exclusive avec l'Alberta Motor Association (AMA), qui a donné lieu à plus de 77 000 réservations en 2024. L'entente offre aux membres de l'AMA des offres promotionnelles et des rabais, tant en ligne qu'en personne à YEG.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir LAZ Parking dans notre écosystème aéroportuaire, comme notre partenaire de choix pour la gestion des services de stationnement à YEG. Nous sommes le premier client canadien de LAZ, qui dessert déjà plus de 30 aéroports avec une équipe composée de 14 000 membres. LAZ apporte des solutions novatrices et a une réputation d'excellence en matière de service à la clientèle ainsi que de soutien et développement des membres d'équipe. Ses politiques environnementales, sociales et de gouvernance s'harmonisent étroitement à celles de YEG. Aussi sommes-nous certains que ce partenariat fera du stationnement à YEG une expérience aussi pratique que facile.

UN AÉROPORT POUR TOUT LE MONDE

Nous sommes déterminés à bâtir un aéroport pour tout le monde. Un endroit où les passagères et passagers peuvent faire une pause et s'amuser un peu avant de se rendre à destination. Un endroit où chaque visiteuse ou visiteur se sent accepté et voyage avec dignité. C'est un cheminement continu, parsemé de jalons qui méritent d'être célébrés.



ACCESSIBILITÉ ET CONFORT

Être un aéroport pour tout le monde, cela signifie que nous priorisons les programmes et services qui améliorent l'accessibilité et le confort de toutes les passagères et tous les passagers, de l'ensemble des membres de l'équipe et de toutes les visiteuses et de tous les visiteurs de l'aéroport. Cette année, nous avons ajouté une station à langer universelle dans les toilettes accessibles près de la porte 58, une salle de prière multiconfessionnelle au niveau des arrivées, une quatrième aire de soulagement pour les animaux de compagnie à l'intérieur du salon des départs des vols vers les États-Unis près de la porte 88 et une salle sensorielle près de la porte 49 pour les personnes qui recherchent un endroit calme pour refaire le plein d'énergie.

En 2024, notre comité Sans obstacles, établi de longue date, a été rebaptisé Conseil consultatif en matière d'accessibilité de YEG. Les membres du Conseil continuent de travailler en étroite collaboration avec notre équipe de l'expérience des passagères et passagers pour déterminer les obstacles, fournir de la rétroaction et participer à divers projets et initiatives liés à l'accessibilité. Chaque membre a un lien personnel avec l'accessibilité, une expertise professionnelle en matière d'accessibilité ou une passion pour l'accessibilité. Afin de mobiliser notre communauté aéroportuaire de la même manière, YEG a également mis sur pied un comité sur l'accessibilité à l'aéroport composé de membres essentiels de l'équipe qui représentent nos compagnies aériennes, nos locataires et nos exploitants.

Au cours de nos efforts continus pour améliorer l'expérience des passagères et des passagers, nous avons remplacé les bornes d'enregistrement désuètes par des unités plus modernes, et nous nous sommes assuré de l'accessibilité de toutes les bornes de l'aéroport. Ces nouvelles bornes sont conçues pour faciliter un processus d'enregistrement plus rapide et plus efficace, et ainsi assurer une expérience harmonieuse à toutes les passagères et tous les passagers.



TÉMOIGNAGE

« La zoothérapie vise à réconforter les passagères et passagers qui ont peur de prendre l'avion, à permettre à celles et ceux qui viennent de laisser leurs animaux de compagnie de recevoir une dose d'amour par les chiots et à atténuer le stress des membres de l'équipe qui travaillent à l'aéroport. Mon meilleur souvenir avec mon chien Tucker, est celui d'une jeune fille qui avait peur de prendre l'avion, qui s'est allongée sur le sol pour le câliner avant de dire : "Je pense que je suis prête à prendre l'avion maintenant". YEG se soucie de ses bénévoles et s'assure que nous sommes au courant de toute information qui pourrait avoir des répercussions sur nos visites. Nous avons eu des interactions formidables avec chaque membre de l'équipe que nous avons rencontré. La zoothérapie est un ajout bienvenu à YEG, et nous entendons souvent les passagères et les passagers dire qu'ils aimeraient que ce programme existe dans tous les aéroports. Savoir que nous avons été le premier aéroport au Canada à offrir la zoothérapie est quelque chose dont nous pouvons être fiers! »

Janet Waltho, membre du programme de zoothérapie

TÉMOIGNAGES

« Mon expérience de travail avec Edmonton Airports a été fantastique. Je sens que mon point de vue est pris en considération et ma rétroaction, valorisée. Il est évident que YEG est déterminé à apporter des changements véritables dans le domaine de l'accessibilité. L'une des choses que j'apprécie le plus, c'est à quel point je me sens valorisée dans mon rôle au sein du Conseil consultatif en matière d'accessibilité. Mon temps, mon expertise et mes efforts sont véritablement reconnus, et ce niveau de respect fait toute la différence dans l'établissement d'un partenariat productif et collaboratif. »

Taylor Bauer, responsable de programme à l'Institut national canadien pour les aveugles et membre du Conseil consultatif en matière d'accessibilité de YEG



PROGRAMME D'AMBASSADRICES ET D'AMBASSADEURS BÉNÉVOLES DE L'AÉROPORT

Nous avons accueilli 12 nouveaux visages dans notre équipe d'ambassadrices et d'ambassadeurs bénévoles de l'aéroport à YEG. Ensemble, ils ont fourni plus de 1 100 heures de service à la clientèle à nos passagères et passagers. Nous sommes reconnaissants envers les 66 bénévoles qui font don de leur temps et de leur énergie afin d'aider les personnes qui voyagent en passant par YEG.

Ces bénévoles ont choisi de faire du bénévolat à l'aéroport pour de nombreuses raisons intéressantes, comme travailler dans une ambiance stimulante, rencontrer de nouvelles personnes, rester actives et actifs et communiquer leur passion pour les voyages.





LA MUSIQUE À YEG

2024 a été l'année de la musique à YEG! Nous avons étendu notre programme de prestations musicales sur place, Scène YEG, et organisé notre premier festival de musique à l'aéroport, Piste 12. Nous sommes l'un des rares aéroports au monde à présenter un festival de musique, et les musiciennes et musiciens locaux se sont produits sur plusieurs scènes de l'aéroport en juillet pour une fin de semaine de musique, de joie et d'exaltation.

JOURNÉES D'ADOPTION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

En 2024, YEG a organisé deux journées d'adoption d'animaux de compagnie à l'aéroport, en partenariat avec la Greater Edmonton Animal Rescue Society (GEARS). Grâce à ces événements importants et adorables, huit chiens et chats ont trouvé un nouveau foyer.



LE SENTIER

En misant sur l'impact du sentier – le Centre d'interprétation et de vente au détail autochtone à YEG –, le Cercle des personnes aînées et gardiennes du savoir qui a dirigé ces travaux s'est regroupé en 2024 pour explorer la prochaine étape du développement dans l'aérogare. Ce cercle est composé de représentants d'Edmonton Airports et de Stantec. Il comprend également des personnes aînées et gardiennes du savoir ainsi que des jeunes qui représentent le Traité no 6, le Traité no 8, la Métis Nation of Alberta, le Métis Settlements General Council, la Nation Denée, la Inuvialuit Regional Corporation et l'Inuit Group d'Edmonton.

Guidé par la cérémonie, le Cercle s'est réuni cinq fois tout au long de 2024 pour discuter et planifier ce qu'un sentiment d'appartenance accru à l'aérogare devrait et pourrait englober.

PROGRAMME *RÉCOMPENSES* YEG

Notre programme gratuit de fidélisation, récompenses, a touché plus de 178 000 membres cette année. Les membres du programme récompenses YEG profitent de rabais pour le stationnement, les restaurants, les magasins et les hôtels ainsi que de renseignements privilégiés sur les nouveaux vols, les promotions et la participation automatique à des tirages de prix.



UN AVENIR DURABLE

Tandis que nous bâtissons un avenir de possibilités, nous nous préparons à relever fièrement le défi de réaliser nos objectifs grâce à des partenariats importants et à des activités aéroportuaires durables.



DÉFI CARBONEUTRE

YEG est déterminé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de portée 1 et 2 liées aux activités aéroportuaires. Nous poursuivons également nos efforts afin de réduire nos émissions de portée 3 en collaboration avec des partenaires clés, sur la voie de la carboneutralité.

En vertu des exigences du Défi carboneutre, nous avons soumis au gouvernement du Canada, en septembre, notre Plan de carboneutralité global, qui présente nos divers scénarios et options pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ce plan, qui comprend une étude sur les émissions de gaz à effet de serre, sera la base de notre stratégie globale en matière de durabilité environnementale. L'étude présente un portrait détaillé de notre empreinte carbone, y compris les cibles de réduction et des données consolidées provenant des locataires du Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport. Nous avons reçu une approbation, sans demande d'ajustement, ce qui nous place au niveau de participation Bronze.

Nous avons également soumis les premiers éléments relatifs au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

À la suite de notre analyse continue des risques liés au climat, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont maintenant mieux intégrés dans nos processus de gestion du risque de l'entreprise. En 2025, nous améliorerons la divulgation des risques et des occasions liés au climat.

PROGRAMME D'AGRÉMENT EN MATIÈRE DE CARBONEUTRALITÉ

Après plusieurs années au niveau 1 de certification du programme Airport Carbon Accreditation (ACA), YEG a avancé au niveau 2, en septembre. L'ACA est un programme indépendant qui reconnaît et évalue les efforts des aéroports dans la réduction et la gestion de leurs émissions de carbone. YEG est devenu membre du programme ACA pour la première fois en 2016. Au niveau 2, YEG doit établir des plans de gestion de carbone et travailler à la réduction de son empreinte carbone. Cet accomplissement rehausse non seulement la réputation de YEG en tant qu'exploitant d'aéroport responsable et innovateur, mais s'harmonise également avec l'objectif organisationnel à long terme d'atteindre la carboneutralité.

HYDROGÈNE

En 2024, nous avons contribué au renforcement de l'unité régionale et à l'amplification des politiques publiques qui feront progresser l'adoption de l'hydrogène à YEG et dans toute la région. YEG joue également un rôle de premier plan au sein de l'organisation Hydrogen Alberta, une filiale d'Hydrogen Canada récemment créée.

En vertu de son engagement continu envers l'adoption de l'hydrogène, YEG travaille en partenariat avec Toyota Canada pour acquérir un parc de véhicules électriques à pile à combustible (VEPC) à hydrogène Toyota Mirai.





BIODIVERSITÉ

Avec notre communauté, nous sommes en train de paver la voie en contribuant à la biodiversité et la conservation.

Un potentiel bourdonnant

YEG a accueilli 50 000 abeilles, une ruche et deux maisons pour abeilles sur les terrains de l'aéroport en vertu d'un partenariat avec Alvéole – une société certifiée B Corporation – et l'Alberta Beekeeper's Commission. La biodiversité prospère là où les abeilles bourdonnent, et leur pollinisation contribue à la richesse écologique globale. Ce projet aidera YEG à promouvoir la biodiversité et à travailler vers un avenir plus vert.

Nous avons organisé plusieurs ateliers de sensibilisation afin d'éduquer les membres de l'équipe de YEG à propos du programme des abeilles. Nous avons également mis sur pied un kiosque d'information et de dégustation de miel pour nos passagères et passagers dans notre aérogare. Les bocaux de miel provenant de nos ruches sur place ont été ajoutés à la liste de nos cadeaux d'entreprise.

Efforts de reforestation

En 2024, nous avons établi un partenariat avec un organisme sans but lucratif de reforestation appelé Project Forest. Notre contribution permettra de soutenir un projet de recherche collaborative avec l'Université de l'Alberta afin d'étudier les effets des changements climatiques sur nos forêts.

Nous avons également tissé un partenariat avec veritree afin de contribuer à la plantation d'arbres de restauration à Sawle Lake, en Alberta. La technologie de la plateforme de veritree nous permet de suivre et de mesurer l'impact de nos efforts de reforestation et de biodiversité.



Nous avons contribué à la réparation de la promenade du sanctuaire naturel Clifford E. Lee, situé près de la ville de Devon, en Alberta. Ce sanctuaire protège 348 acres de marais, de prairies ouvertes, de parcs à trembles et de forêts de pins et offre des vues spectaculaires sur diverses espèces d'animaux sauvages et d'oiseaux.

Ces nouvelles initiatives sont venues s'ajouter à nos partenariats existants en matière de reforestation, comme les solutions axées sur la nature du locataire Wild + Pine.

En 2025, nous continuerons de renforcer notre engagement envers la gérance environnementale, l'impact social et la réconciliation en contribuant à des projets de reforestation en collaboration avec les communautés autochtones.

GOUVERNANCE

En 2024, nous avons commencé l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre d'ESG par une solide évaluation de la pertinence et un dialogue avec nos partenaires. Nous avons recueilli et analysé les réponses de 158 cadres supérieurs, membres de l'équipe et partenaires externes de YEG. Nous travaillons actuellement à définir des priorités et des cibles qui nous permettront de mettre en œuvre cette stratégie.

Tout au long de l'année, nous avons continué à faire preuve de responsabilité en matière d'approvisionnement, des cadeaux d'entreprise et des achats, tout en poursuivant notre travail pour devenir des chefs de files en matière de durabilité.

Edmonton Airports a participé à un certain nombre de partenariats, comme le programme de partenariats stratégiques pour la durabilité de l'Association du transport aérien international ainsi que deux conseils du Conference Board du Canada : le conseil sur la responsabilité d'entreprise et la durabilité et le conseil sur les relations de l'entreprise avec les Autochtones.

NOTRE PARCOURS EN FAVEUR DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

Pour nous, la réconciliation, ce n'est pas seulement un mot. C'est un cheminement commun vers un avenir plus solide et plus connecté pour toutes les communautés. Nous sommes déterminés à être un partenaire actif de la Commission de vérité et réconciliation, et nous réalisons d'importants progrès collectivement.



La confiance est au cœur de nos partenariats actuels et futurs. Nous sommes déterminés à prendre le temps, à apprendre et à tisser des relations de confiance avec les peuples, les nations et les organismes autochtones afin d'appuyer la prospérité de tous les peuples autochtones. En 2024, nous avons noué ces relations par la mobilisation des leaders et des entreprises autochtones et la participation à des événements communautaires et à des salons de l'emploi pour les Autochtones. YEG a également participé à l'événement « Purchase for Purpose » de la Ville d'Edmonton.

Nous avons accueilli deux artistes métisses de perlage à l'aéroport pour raconter leur histoire et enseigner aux passagères et aux passagers comment fabriquer à la main un élément important de leur culture.

RELATIONS ET JALONS IMPORTANTS

Nous avons noué des relations professionnelles dans plusieurs plateformes, y compris comme membre du conseil des relations de l'entreprise avec les Autochtones du Conference Board du Canada, le Conseil canadien des entreprises autochtones et Aksis – Edmonton's Indigenous Professionals Network.

Tout au long de l'année, YEG a travaillé avec plusieurs entreprises autochtones qui offrent des services dans les domaines suivants : restauration, cadeaux, conception graphique, communications, approvisionnement et formation.

Nous avons également participé à des événements comme le panel sur la réconciliation de la Chambre de commerce d'Edmonton, End Poverty Edmonton, la conférence ReconciliAction d'Edmonton et la table ronde Aksis Amplifying our Voices.

YEG reconnaît fièrement le Mois national de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones en juin, tout comme la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation en septembre.

Ces occasions offrent de précieux espaces pour apprendre, échanger et tisser des liens. Nous continuerons d'intégrer les relations avec les autochtones dans notre planification organisationnelle et nos stratégies de communication.



YEG a accueilli des personnes aînées et des artistes autochtones de diverses nations de la région à des événements et à des réunions à YEG pour offrir des bénédictions et des prestations culturelles autochtones.

IMPACT SUR LA COMMUNAUTÉ



Nous croyons que le **potentiel de demain** commence avec le soutien de nos communautés aujourd'hui.

ÉVÉNEMENTS ET COMMANDITES

En 2024, nous avons commandité près de 90 événements dans la région afin d'appuyer les organismes qui réduisent l'insécurité alimentaire, de célébrer la diversité et d'accroître le développement économique. Au nombre de ces relations significatives, mentionnons : 1,000 Women – Inspiring Possibilities, Alberta Aviation Council Conference, Alberta Indigenous Summer Games, Alberta Industrial Heartland Conference, Alberta Miracles the Marriott Way Golf Tournament, ASTech Awards, Canadian Country Music Awards, Chamber Ball, Dreams Take Flight, Edmonton Chamber of Commerce Advancing Economic Reconciliation, Edmonton Consular Ball, Edmonton Folk Music Festival, Edmonton Heritage Festival, Elevate Aviation Inspire Gala, EMRB State of the Region, Enoch Indian Relay, Flying Canoë Volant, Fort Edmonton Foundation Golf Tournament, Growing the North Conference, Hope Air's Haul for Hope, International Indigenous Tourism Conference, Jessica Martel Memorial Foundation Charity Golf Tournament, Leduc Black Gold Pro Rodeo, Mental Health Foundation Annual Breakfast, RCAF 700 100th Anniversary Dinner, Stampede Party, Taste of Edmonton, VilleAero Aerospace and Logistics Conference, Women & Wealth Gala et bien d'autres!

TÉMOIGNAGE

« Ce fut un honneur et une bénédiction d'avoir bénéficié de ces partenariats formidables et des relations que nous avons nouées au cours des 40 dernières années, et cela continue de croître. Les membres du personnel et de la direction ont continué de nous aider à tisser des liens avec des donateurs et à mettre sur pied des programmes qui permettent de mieux aider notre clientèle. »

Gert Reynar, directeur général, Leduc & District Food Bank

105 836 $

Somme amassée par la Classique de golf caritative YEG Les recettes ont été partagées entre le Fort Saskatchewan Nourisment Centre et la Leduc & District Food Bank.

6 200 $

Somme recueillie pour Leduc & District Food Bank à l'occasion du défi annuel de collecte de fonds pour les banques alimentaires par les membres de notre équipe.

67 000 LB

Poids de l'avion WestJet tiré par les équipes de collecte de fonds en soutien à Vols d'espoir. L'événement vise à amasser des fonds et à sensibiliser le public à Vols d'espoir, le seul organisme de bienfaisance national au Canada qui offre un service de transport gratuit aux personnes dans le besoin qui doivent se rendre loin de chez elles pour recevoir un traitement médical.

4

Équipes de l'émission Amazing Race Canada qui ont atterri à YEG pour la dernière portion de la compétition.

59

Les membres de l'équipe d'EdmontonAirports ont consacré **236** heures bénévolement pour appuyer la Popote roulante et aider à offrir des repas nourrissants aux personnes dans le besoin.

2

Enfants ont eu la chance d'être mini-police montée, en partenariat avec Kids with Cancer Society et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La paire est arrivée à YEG et a pris l'avion pour se rendre à la Division Dépôt de la GRC à Regina pour vivre l'expérience d'un véritable membre de la police montée de la GRC.

PERFORMANCE STRATÉGIQUE EN 2024

Cette section du rapport stratégique met l'accent sur les résultats liés au rendement de 2024 pour nos cibles non financières. On trouve plus de détails sur notre performance financière de 2024 à la page 50.

Nous établissons des plans d'activités et des cibles annuels pour atteindre nos objectifs stratégiques quinquennaux. Cela nous aide à orienter notre organisme et à nous concentrer sur des résultats communs qui profitent à l'entreprise, dynamisent notre communauté et fournissent un impact économique réel à notre région entière. En 2024, nous avons défini treize objectifs dans cinq domaines : Durabilité financière, Expérience de la clientèle, Responsabilité sociale et communautaire, Activités d'exploitation aéroportuaire ainsi que Bien-être, apprentissage et croissance de l'équipe. En atteignant ces cibles, nous nous rapprochons de notre mission à long terme, qui est de favoriser la prospérité. Edmonton Airports existe pour favoriser la prospérité de notre région. Il s'agit-là d'un engagement important qui nous dépassent largement. Il s'agit des gens que nous servons – les gens et les entreprises de notre région qui se fient à nous pour les occasions économiques, la création d'emplois et une qualité de vie améliorée.

En 2024, la croissance continue de YEG en ce qui a trait au nombre de passagères et passagers a eu un impact direct sur les résultats d'exploitation, tout comme le fret et la contribution croissante de notre Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport. Ensemble, YEG et ZVL ont engendré des retombées économiques de 5,3 milliards de dollars, ce qui reflète notre position en tant que moteur économique essentiel pour la région.

Nous avons aussi fait de grands progrès dans la réalisation d'améliorations importantes des infrastructures en 2024 sur la rampe des départs, dans l'aérogare et sur nos pistes et voies de circulation.

RAPPORT STRATÉGIQUE

EXPÉRIENCE DE LA CLIENTÈLE

Objectif : Faire croître le service aérien

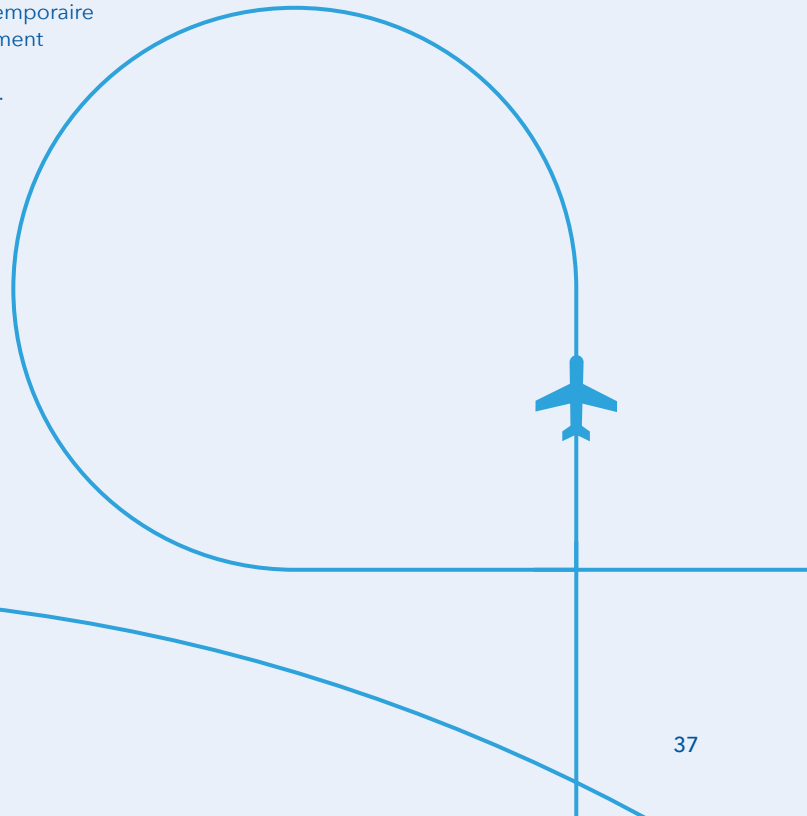
En 2024, YEG a accueilli 7,92 millions de passagères et de passagers qui ont transité par l'aéroport. Ce chiffre représente une augmentation de 5,6 % par rapport à l'année précédente, ce qui nous a permis d'atteindre notre cible. Ce jalon témoigne de l'élan inébranlable qui sous-tend notre engagement en matière de connectivité. Nous avons élargi nos horizons avec de nouvelles destinations, augmenté la fréquence des vols et renforcé nos relations avec nos compagnies aériennes partenaires

L'un des faits marquants de 2024 a été le lancement de vols quotidiens sans escale toute l'année à destination d'Atlanta avec WestJet, ce qui a entraîné une hausse de 28 % des voyages transfrontaliers. La croissance de 20 % du réseau de WestJet à partir d'Edmonton pendant la saison hivernale a renforcé cette tendance. La capacité s'est également accrue sur les liaisons existantes, avec des compagnies aériennes comme Air Canada, Flair, Porter, KLM et United Airlines qui ont ajouté de plus gros avions à leur parc et augmenté la fréquence des vols offerts.

En 2024, YEG a également accueilli de nouveaux partenaires dans le domaine de la vente au détail et de la restauration dans l'aérogare, ce qui a contribué à améliorer l'expérience des passagères et des passagers en créant un environnement dynamique dans l'aérogare.

Objectif : Améliorer l'expérience de la clientèle

En 2024, YEG a maintenu son engagement à offrir une expérience de voyage de calibre mondial par l'entremise du programme Airport Service Quality (ASQ) (qualité des services aéroportuaires) et a obtenu une note générale annuelle de satisfaction de 4,21/5,00. Une sélection de passagères et de passagers qui transitent par notre aéroport remplit le sondage de l'ASQ. Notre nouveau projet de rampe des départs, qui comprenait la construction d'une nouvelle route et d'une rampe d'accès, a nécessité le déplacement temporaire des zones d'embarquement et de débarquement des passagères et passagers pendant les travaux de construction qui ont duré 13 mois. Nous reconnaissons l'impact des travaux de construction sur la commodité et la satisfaction des voyageuses et voyageurs sur notre score ASQ. Cependant, nous préparons l'avenir en veillant à ce que chaque amélioration que nous apportons aujourd'hui jette les bases d'une expérience encore plus fluide et plus harmonieuse demain.



RAPPORT STRATÉGIQUE

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Objectif : Gérer les émissions de carbone de l'aéroport

YEG est engagé à l'égard de la croissance responsable. Vers la fin de 2024, les émissions de carbone de portée 1 et de portée 2 de YEG ont totalisé 27 084 tonnes de Co_2éq. Nos niveaux d'émissions sont restés sous la cible que nous avions établie pour l'entreprise pour l'année. Depuis 2017, YEG a constamment limité ses émissions tout en accroissant ses activités. Tandis que nous traçons la voie vers un avenir plus vert, nous sommes plus que jamais déterminés à réduire notre empreinte environnementale tout en stimulant l'innovation dans l'aviation durable.

Objectif : Développer les activités de l'entreprise pour atteindre l'objectif de prospérité économique

Comme moteur économique vital pour la région, YEG et ZVL décuplent les possibilités, et favorisent l'innovation et le progrès. En 2024, une étude indépendante a confirmé l'impact important des aéroports qui génèrent des retombées de 5,3 milliards de dollars dans les communautés que nous desservons. Cela a dépassé notre objectif d'entreprise pour l'année, ce qui démontre que la croissance de YEG et de ZVL entraîne celle de la région.

Objectif : Stimuler la croissance économique régionale (tonnage de fret)

La connectivité du fret est une pierre angulaire de la résilience économique de l'Alberta, qui permet de relier la province aux marchés mondiaux et d'obtenir des marchandises essentielles pour notre région. En 2024, YEG a facilité le mouvement de 42 760 tonnes de fret. Même s'il s'agit d'une baisse de 5,7 % par rapport à l'année précédente, en partie à cause de la grève de Postes Canada pendant la saison de pointe, nos activités liées au fret demeurent un moteur de l'économie.

Malgré la baisse du tonnage total, le secteur du fret aérien a poursuivi son évolution. Le commerce électronique demeure le segment dont la croissance est la plus rapide, et même si ces cargaisons pèsent moins que le fret traditionnel, l'activité en général est demeurée soutenue. De plus, le transport de fret à bord d'avion de passagers a connu une augmentation de 10 %, ce qui témoigne du succès des itinéraires de passagers, particulièrement sur les liaisons internationales long-courriers.

En 2024, YEG a également renforcé les chaînes d'approvisionnement du Nord avec l'ouverture de la nouvelle sous-base de Nolinor Aviation sur les terrains de l'aéroport. Buffalo Airways, qui fournit des services de fret et de messagerie dans l'ouest du Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, a aussi effectué un an de service sur sa liaison tout-cargo, YEG – Yellowknife (YZF).

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Objectif : Améliorer l'efficacité des compagnies aériennes

En 2024, YEG a continué à propulser l'efficacité de l'aéroport vers de nouveaux sommets. Notre taux moyen de départs à l'heure a atteint 84 %, ce qui représente une amélioration par rapport au taux de 82 % enregistré en 2023 et dépasse l'objectif de l'entreprise pour l'année. Si certains facteurs qui influencent la ponctualité échappent à notre contrôle, notre engagement à optimiser les activités aéroportuaires, à collaborer avec nos compagnies aériennes partenaires et à améliorer le flux de passagères et de passagers reste inchangé. Avec chaque amélioration, nous nous assurons que les voyageuses et les voyageurs, ainsi que les compagnies aériennes, peuvent décoller en toute confiance.

Objectif : Améliorer les processus opérationnels (améliorer la disponibilité des systèmes critiques)

Les systèmes critiques de YEG, y compris l'équipement de manutention des bagages, les passerelles, les pistes et le transport de passagères et de passagers, ont atteint un taux de fonctionnement impressionnant de 98,7 % en 2024, ce qui correspond à l'objectif ciblé par l'entreprise. Ces systèmes constituent l'épine dorsale de l'efficacité aéroportuaire et assurent le bon déroulement des activités, tant pour les passagères et passagers que pour les partenaires. En évaluant continuellement les nouvelles technologies et en renforçant la collaboration avec nos équipes opérationnelles, nous restons engagés à progresser vers plus de fiabilité, d'efficacité et d'innovation.

Objectif : Améliorer la résilience en matière de cybersécurité

À YEG, nous ne nous contentons pas de réagir aux menaces numériques; nous gardons une longueur d'avance sur elles. En 2024, nous avons intégré davantage les contrôles de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST) dans l'ensemble de nos environnements technologiques, ce qui a amélioré nos contrôles de 19 %, pour ainsi dépasser notre objectif d'entreprise.

APPRENTISSAGE ET CROISSANCE

Objectif : Améliorer le bien-être des membres de l'équipe

Pour mesurer le bien-être de l'équipe, nous avons fixé un objectif axé sur l'engagement, le bénévolat dans la communauté et l'utilisation des prestations familiales. En 2024, nous avons atteint un taux de 59 %, soit une amélioration significative par rapport au taux de 52 % obtenu en 2023 et un dépassement de la cible fixée pour l'entreprise. Cet élan reflète notre investissement continu dans les initiatives axées sur les personnes, de sorte que la croissance de YEG entraîne forcément l'augmentation des occasions qui permettent aux membres de notre équipe de s'épanouir.

Objectif : Réduire les blessures graves au lieu de travail

La sûreté et la sécurité avant tout sont des valeurs fondamentales à Edmonton Airports.

En 2024, notre score en ce qui a trait à la fréquence totale des incidents à déclaration obligatoire a chuté à 1,0, une amélioration importante par rapport au taux de 1,82 en 2023. Cette réduction, qui a été réalisée sur environ 400 000 heures travaillées, souligne l'efficacité de la formation améliorée, du signalement immédiat des incidents et d'une approche proactive en matière d'observation en matière de sécurité.

Objectif : Améliorer la culture organisationnelle en matière de santé et de sécurité

En s'appuyant sur leur dévouement envers la sûreté et la sécurité, YEG et ZVL participent activement au programme Partners in Injury Reduction (PIR) (partenaires pour la réduction des blessures). Il s'agit d'une initiative volontaire qui solidifie la gestion de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail. Pour obtenir un certificat de reconnaissance, les organisations doivent obtenir une note d'au moins 80 % lors des évaluations du programme.

En 2024, Edmonton Airports a obtenu la note de 93 %, ce qui dépasse la cible de l'entreprise et renforce notre engagement à maintenir des normes de sécurité de calibre mondial.

RAPPORT STRATÉGIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES À LONG TERME

À YEG, l'innovation dépasse la construction de nouvelles infrastructures, c'est une redéfinition du possible. Notre stratégie d'expansion de l'innovation 2020-2024 a positionné YEG comme un chef de file dans le domaine des affaires, en mettant l'accent sur les technologies avant-gardistes en débloquant de nouvelles occasions en plus des modèles d'aéroport traditionnels.

Notre vision à long terme consiste à poursuivre notre élan et diversification pour motiver la croissance par le biais du développement du service aérien, du développement commercial et du Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport. En accélérant les investissements dans la transformation numérique et l'optimisation de l'infrastructure existante, nous continuerons de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle, de renforcer les partenariats avec les compagnies aériennes et d'attirer des talents axés sur l'avenir.

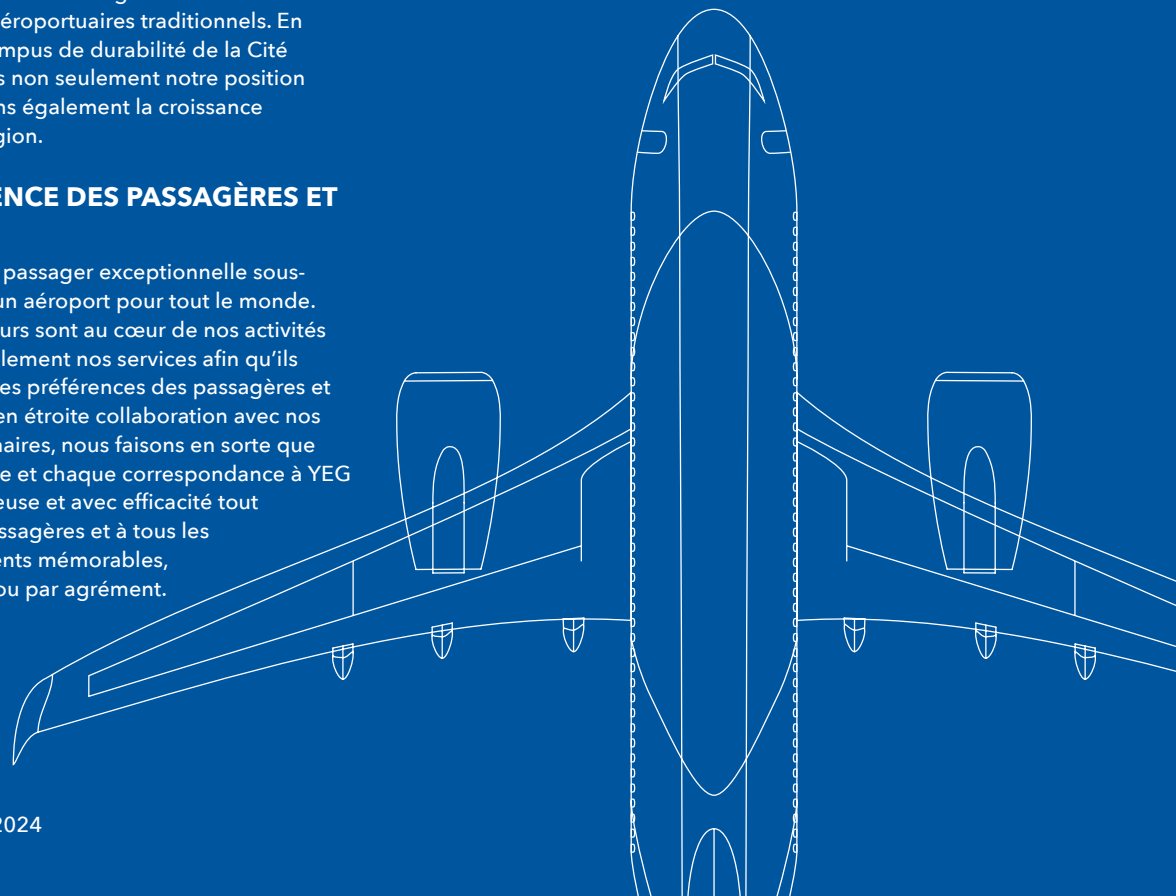
Tandis que nous nous portons notre regard vers 2025, nous prévoyons une croissance continue avec un accent renouvelé sur la construction d'un avenir durable et résilient.

AMÉLIORER LA DURABILITÉ FINANCIÈRE

Grâce à des partenariats stratégiques, au développement d'entreprises hors aviation et à une gérance financière novatrice, nous traçons la voie vers un avenir plus résilient et autosuffisant. Même si le volume de passagères et de passagers demeure un facteur clé, notre succès dépend de l'élargissement des sources de revenus en plus des frais aéroportuaires traditionnels. En attirant des entreprises au Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport, nous renforçons non seulement notre position financière, mais nous stimulons également la croissance économique dans toute la région.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES PASSAGÈRES ET DES PASSAGERS

Une expérience passagère et passager exceptionnelle sous-tend l'objectif de YEG d'être un aéroport pour tout le monde. Les voyageuses et les voyageurs sont au cœur de nos activités et nous réinventons continuellement nos services afin qu'ils correspondent à l'évolution des préférences des passagères et des passagers. En travaillant en étroite collaboration avec nos compagnies aériennes partenaires, nous faisons en sorte que chaque départ, chaque arrivée et chaque correspondance à YEG se déroule de façon harmonieuse et avec efficacité tout en permettant à toutes les passagères et à tous les passagers de vivre des moments mémorables, qu'ils voyagent pour affaires ou par agrément.



AMÉLIORER LA DURABILITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIQUE

À YEG, la durabilité, c'est plus qu'une initiative, c'est un pilier central de notre vision de l'avenir. Notre approche intègre la responsabilité sociale, environnementale et économique pour que les progrès réalisés aujourd'hui alimentent un demain plus durable.

- Nous continuons de renforcer nos relations avec les communautés autochtones, de soutenir les efforts de réconciliation et de lier des relations avec des groupes dignes d'équité.
- En 2024, YEG a soumis au gouvernement fédéral un plan complet visant la neutralité carbone, qui s'appuyait sur le plan préliminaire publié en 2023. Le rapport a été accepté tel quel, faisant de YEG l'un des seuls aéroports à voir son plan accepté sans modification. YEG se classe désormais dans la catégorie de participation Bronze. En 2025, nous porterons cet engagement encore plus loin en soumettant une feuille de route exhaustive pour l'atteinte de la carboneutralité.
- Croissance durable : Notre Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport nous positionne à l'intersection de l'aviation, de la technologie et de l'énergie propre. Grâce à des partenariats stratégiques, nous nous mettons au diapason des priorités gouvernementales pour une relance verte et équitable, en veillant à ce que la croissance de YEG soit à la fois responsable et percutante.

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DES COMPAGNIES AÉRIENNES

Nous améliorons continuellement les activités aéroportuaires afin de les harmoniser aux priorités des compagnies aériennes, en optimisant l'infrastructure et en déployant des technologies de pointe pour rationaliser la performance. Voici nos objectifs d'amélioration de la performance :

- Départs à l'heure : Amélioration de l'efficacité des départs grâce à une planification collaborative et à des améliorations opérationnelles.
- Modernisation des systèmes de bagages : Investissement dans une technologie de pointe pour la manutention des bagages afin d'accroître la vitesse et la précision.
- Leadership des activités hivernales : Tirer profit de nos activités hivernales primées pour continuer d'assurer l'efficacité tout au long de l'année.

En maximisant la valeur de nos actifs et en misant sur un processus de prise de décision basé sur des données, nous faisons en sorte que YEG demeure une plaque tournante mondiale de l'aviation sur laquelle les compagnies aériennes peuvent compter.

AMÉLIORER LA MOBILISATION, LE RENDEMENT ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉQUIPE

Tandis que nous investissons dans la technologie et l'innovation, nous sommes tout aussi déterminés à cultiver un milieu de travail qui favorise la croissance, le bien-être et la sécurité. Nous continuons de mettre l'accent sur :

- le bien-être sur le lieu de travail : pour créer un environnement inclusif et dynamique dans lequel les membres de l'équipe se sentent valorisés, motivés et soutenus.
- la sécurité d'abord et avant tout : pour renforcer notre culture en matière de sécurité au moyen d'une formation proactive et de pratiques sécuritaires de premier plan.
- la technologie et le développement de talents : pour doter nos équipes des compétences et des outils nécessaires pour exceller dans une industrie dynamique.

En attirant des talents tournés vers l'avenir, en favorisant une culture d'excellence et en priorisant le bien-être des membres de l'équipe, nous formons une main-d'œuvre qui propulsera les Edmonton Airports vers l'avenir.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉSULTATS FINANCIERS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (le « CA ») de l'organisme Edmonton Airports se compose d'au plus quinze (15) postes d'administrateurs, dont quatorze (14) étaient pourvus au 31 décembre 2024. La Ville d'Edmonton nomme six (6) administrateurs, le gouvernement du Canada nomme deux (2) administrateurs, tandis que le Comté de Leduc, la Ville de Leduc, le Comté de Parkland, le Comté de Strathcona et le Comté de Sturgeon nomment chacun un (1) administrateur. Le CA peut nommer deux (2) administrateurs non désignés afin de combler les lacunes en matière de compétences, d'expérience ou d'antécédents dans le but de conserver un ensemble de compétences au sein du conseil d'administration; un (1) de ces a été pourvu en 2024. Pour le moment, les compétences, l'expérience et les antécédents souhaités sont représentés au sein du conseil d'administration.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA assure la responsabilité de la gérance, de l'orientation stratégique et de la surveillance des activités et des affaires d'Edmonton Airports. En s'acquittant de ces responsabilités, le CA s'efforce de maintenir et d'améliorer en continu des niveaux élevés de gouvernance.

Au nombre de ses fonctions de gouvernance clés, le CA adopte un code d'éthique et surveille et approuve la conformité à ce dernier, examine la stratégie et le plan d'affaires annuel d'Edmonton Airports (y compris le plan financier et en immobilisation annuel), définit et surveille les principes organisationnels concernant les initiatives de l'organisme, planifie la relève du chef de la direction et s'assure que la haute direction a déterminé les principaux risques de l'entreprise et a mis en œuvre des systèmes appropriés pour contrôler et gérer ces risques.

En ce qui a trait aux deux (2) postes nommés par le gouvernement fédéral, les deux postes font l'objet de la sélection et de la confirmation d'un administrateur remplaçant au moyen du processus mis en place par le gouvernement du Canada pour toutes les occasions de nomination et de renouvellement de mandat de représentation du gouvernement fédéral à un conseil d'administration. Nommé au conseil d'administration le 3 janvier 2024, Dave Mowat s'est joint au deuxième membre nommé par le gouvernement fédéral, Bernie Kollman, et remplira son rôle de membre nommé par le gouvernement fédéral jusqu'au 31 décembre 2026. Le mandat de Bernie Kollman comme membre nommé par le gouvernement fédéral a pris fin le 31 décembre 2024 et sera soumis au processus de nomination et de reconduction du gouvernement fédéral.



CARMAN MCNARY



ANGELINA BAKSHI



ROB BENNETT



CHRISTOPHER BURROWS



DR. KATHERINE CHUBBS



HOWARD ENG



ANGELA FONG



MONA HALE



TIM HOFSTRA



BERNIE KOLLMAN



GREG KRISCHKE



ELAN MACDONALD



SANDRA MAROCCO



DAVE MOWAT

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

- Howard Eng (administrateur non désigné) a été nommé de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2024.
- Mona Hale (Ville d'Edmonton) a été nommée de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2024.
- Carman McNary (Ville d'Edmonton) a été nommé de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur 1er janvier 2024.
- Elan MacDonald (Ville d'Edmonton) a été nommée pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2024.
- Dave Mowat (administrateur non désigné) a pris sa retraite du conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 2 janvier 2024.
- Dave Mowat (gouvernement du Canada) a été nommé de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 3 janvier 2024.
- Tim Hofstra (Comté de Leduc) a pris sa retraite du conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 31 décembre 2024.
- Bernie Kollman (gouvernement du Canada) a pris sa retraite du conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 31 décembre 2024.
- Bernie Kollman (administrateur non désigné) a été nommé pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.
- Angelina Bakshi (Ville d'Edmonton) a été nommée de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.
- Sandra Marocco (Comté de Sturgeon) a été nommée de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.
- Roger Keglowitsch (Comté de Leduc) a été nommé pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Principes de gouvernance et lignes directrices

Le conseil d'administration assumera ses responsabilités globales de gérance en qualité de conseil de gouvernance plutôt que de conseil de gestion, et tiendra compte :

(a) de toutes les obligations statutaires applicables d'Edmonton Airports, y compris :

  i. gérer et exploiter les aéroports dont il est responsable en toute sécurité et avec efficacité et

  ii. veiller au développement économique et communautaire en favorisant et en encourageant l'amélioration des lignes aériennes et des services de transport ainsi que l'expansion de l'industrie de l'aviation

  au profit du public et des régions dans lesquelles sont situés les aéroports.

(b) des principes directeurs de la vision de la noble cause, de la mission et des valeurs fondamentales d'Edmonton Airports.

(c) de la responsabilité à l'égard des parties prenantes et de la communauté par des processus transparents appropriés, des pratiques de divulgation et une communication efficace, y compris des mécanismes de rétroaction.

(d) des pratiques exemplaires des aéroports nationaux et internationaux.

(e) des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprises recommandées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et l'Institut des administrateurs de sociétés.

1.2 Rôle de gérance du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la gérance, de l'orientation stratégique et de la surveillance des activités et des affaires d'Edmonton Airports, ce qui implique :

(a) de s'assurer que la haute direction d'Edmonton Airports crée une culture qui repose sur les valeurs fondamentales approuvées par le conseil d'administration et définies dans les stratégies et la met en pratique dans tout l'organisme.

(b) d'adopter un code d'éthique et de veiller à la conformité au code d'éthique approuvé par le conseil d'administration ainsi que de s'assurer que la haute direction d'Edmonton Airports crée et met en pratiques une culture d'entreprise éthique.

(c) de suivre un processus de planification stratégique qui tient compte, entre autres choses, des possibilités et des risques, les activités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), de la surveillance financière et de la durabilité de l'entreprise, par l'adoption et la surveillance des stratégies et du plan d'affaires annuel.

(d) de s'assurer que la haute direction détermine les principaux risques de l'entreprise et met en place des systèmes appropriés pour gérer ces risques.

(e) de s'assurer que la haute direction a des plans de prévoyance et des plans d'urgence en place pour le remplacement des membres de la haute direction et des titulaires des postes opérationnels essentiels, et que des plans de relève sont en place pour les gestionnaires.

(f) de s'assurer que la haute direction a adopté une politique de communication pour les parties prenantes et la collectivité, et qu'une telle politique prévoit des mesures efficaces pour recevoir de la rétroaction des parties prenantes et de la collectivité.

(g) de s'assurer que la haute direction veille aux contrôles internes et à la gestion des systèmes d'information.

1.3 Responsabilités du conseil d'administration

Seul le conseil d'administration :

(a) nommera ou révoquera les administrateurs non désignés.

(b) nommera ou révoquera les dirigeants.

(c) nommera ou révoquera le vérificateur.

(d) approuvera les responsabilités et la rémunération des administrateurs, de la présidence du conseil d'administration et des membres des comités du conseil d'administration.

(e) examinera les programmes environnementaux ainsi que les programmes portant sur la santé et la sécurité établis par la haute direction, y compris les normes, les couvertures d'assurance et la conformité aux règlements.

(f) autorisera l'émission de titres.

(g) autorisera la collecte de fonds par Edmonton Airports.

(h) approuvera l'accord d'aides financières, directement ou indirectement, au moyen de prêts, de garanties et d'autres instruments.

(i) approuvera les états financiers vérifiés annuels.

(j) approuvera les buts et objectifs et évaluera le rendement de l'entreprise.

(k) sélectionnera, évaluera et établira la rémunération de la présidence et chef de la direction.

(l) planifiera la relève de la présidence et chef de la direction.

(m) approuvera les questions faisant l'objet de résolutions extraordinaires, y compris :

  i. la modification des statuts.

  ii. la vente, la location ou l'échange de la totalité ou presque de l'actif d'Edmonton Airports.

  iii. la nomination d'un administrateur en tant qu'administrateur ou dirigeant d'une entreprise affiliée.

  iv. la nomination d'un administrateur de filiale en tant qu'administrateur ou dirigeant d'une entreprise affiliée.

  v. les demandes du conseil d'administration à l'examinateur nommé en vertu de l'article 29 de la *Regional Airports Authorities Act*.

  vi. la modification, le remplacement ou l'abrogation des règlements administratifs.

  vii. la conclusion des ententes de gestion et d'exploitation d'un aéroport qui n'a pas été géré et exploité auparavant par Edmonton Airports.

  viii. la participation aux entreprises affiliées.

  ix. tout changement important au plan directeur de l'aéroport.

1.4 Autorisations du conseil d'administration

Le conseil d'administration autorise :

(a) le comité de vérification à approuver les états financiers trimestriels non vérifiés et les plans annuels de vérification interne et externe.

(b) la présidence et chef de la direction à gérer tous les aspects d'Edmonton Airports, conformément à tous les plans approuvés par le conseil d'administration, ce qui comprend le droit de la présidence et chef de la direction de déléguer des pouvoirs à d'autres employés.

(c) la présidence du conseil d'administration à nommer des comités spéciaux qui agiront sur les questions entre les réunions du conseil d'administration.

(d) le comité de gouvernance et des ressources humaines à déterminer, lorsqu'il s'agit de questions portant sur les divulgations effectuées conformément aux règles sur les conflits d'intérêts, si l'intérêt divulgué n'entre pas en conflit de façon substantielle ou préjudiciable avec les intérêts d'Edmonton Airports ou ne donne pas lieu à l'apparence d'un conflit d'intérêts, ou encore n'oriente pas les actions ou les processus de gestion.

1.5 Efficacité du conseil d'administration

Le conseil d'administration, avec l'appui des comités du conseil d'administration :

(a) se réunira au moins quatre fois par année.

(b) examinera des rapports de gestion appropriés et opportuns.

(c) nommera un comité de vérification et un comité de gouvernance et des ressources humaines avec des mandats approuvés par le conseil d'administration.

(d) nommera un comité spécial doté d'un mandat approuvé par le conseil d'administration pour les projets d'investissement qui pourraient avoir une incidence significative sur le crédit ou la réputation d'Edmonton Airports, comme le déterminera le conseil d'administration.

(e) procédera régulièrement à des évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration, de la présidence du conseil d'administration, de la présidence des comités du conseil d'administration et des administrateurs.

(f) révisera annuellement le mandat et le plan de travail du conseil d'administration, les mandats et plans de travail des comités du conseil d'administration, les attributions d'un administrateur, la confirmation, l'attestation et la déclaration des administrateurs ainsi que les descriptions de poste de la présidence du conseil d'administration, de la présidence des comités du conseil d'administration, de la présidence et chef de la direction, du secrétaire d'entreprise et du secrétaire du conseil d'administration pour assurer une délimitation claire des responsabilités et des attentes.

(g) établira un programme exhaustif de perfectionnement des administrateurs qui portera sur la sélection, l'orientation et la formation continue des administrateurs.

(h) examinera la taille et la composition du conseil d'administration et participera à la dotation des postes vacants au sein du conseil d'administration

(i) engagera directement les conseillers au besoin.

(j) se réunira « à huis clos » avec la présidence et chef de la direction à chaque réunion et en tant que conseil d'administration au début et à la fin de chaque réunion pour assurer son indépendance par rapport à la haute direction.

(k) exigera des administrateurs la signature annuelle du formulaire de confirmation, d'attestation et de déclaration de l'administrateur.

Composition du conseil d'administration

Indépendance des administrateurs	Tous les administrateurs d'Edmonton Airports sont indépendants.
Indépendance de la présidence du conseil d'administration	La présidence du conseil d'administration est un administrateur indépendant. Le rôle et les responsabilités de la présidence du conseil d'administration sont décrits dans la description de tâche de la présidence du conseil d'administration.

Registre des présences de chacun des administrateurs pour l'année 2024

	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance et des ressources humaines
Angelina Bakshi	4/4	4/4	--
Robert Bennett	2/4	4/4	--
Christopher Burrows	3/4	3/4	--
Katherine Chubbs	4/4	1/1*	3/3
Howard Eng	4/4	1/1*	3/3
Angela Fong	4/4	1/1*	3/3
Mona Hale	4/4	4/4	--
Tim Hofstra	4/4	1/1*	3/3
Bernie Kollman	4/4	1/1*	--
Greg Krischke	3/4	4/4	--
Elan MacDonald***	4/4	2/2 *	1/1 *
Sandra Marocco	4/4	1/1*	3/3
Carman McNary	4/4	4/4**	3/3
David Mowat	4/4	3/4	--

*Non-membre – a assisté à la demande de la présidence du conseil d'administration

**Membre d'office – a assisté comme présidence du conseil d'administration

***Nouvelle administratrice – nomination entrée en vigueur en janvier 2024

Indépendance des administrateurs

Rencontres à huis clos	Les séances à huis clos ont lieu au début et à la fin de chacune des rencontres du conseil d'administration et des comités, conformément au mandat du conseil d'administration et des comités.

Mandat du conseil d'administration

Mandat du conseil d'administration	Le conseil d'administration dispose d'un mandat écrit qui détermine son rôle et ses responsabilités. Le texte du mandat du conseil d'administration est présenté ici.

Description de postes

Description de postes	Le conseil d'administration dispose de descriptions de poste pour la présidence du conseil d'administration, la présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines (« comité de gouvernance »), la présidence du comité de vérification, la présidence et chef de la direction, le/la secrétaire d'entreprise (responsable de la gouvernance) et le/la secrétaire du conseil d'administration.

Orientation et formation continue

Orientation des nouveaux administrateurs	Le programme de perfectionnement des administrateurs établit un programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs, conçu pour présenter de façon exhaustive Edmonton Airports et les politiques et pratiques de gouvernance du conseil d'administration. Le programme comprend notamment des séances d'orientation avec la présidence du conseil d'administration et les présidence des comités (au besoin), le/la secrétaire d'entreprise (responsable de la gouvernance), la présidence et chef de la direction et la haute direction ainsi que la participation à une réunion du comité non désigné au cours de la première année de l'administrateur à son poste ainsi que la visite des installations exploitées par Edmonton Airports.
Formation continue des nouveaux administrateurs	La politique de perfectionnement des administrateurs prévoit un financement pour le perfectionnement des administrateurs. Le programme de perfectionnement des administrateurs établit un programme de formation continue visant à élargir la connaissance de l'industrie de l'aviation, de la politique du gouvernement, des risques de l'industrie, de la concurrence et de la gouvernance.

Code d'éthique et de conduite

Code d'éthique et de conduite des affaires écrit	Le conseil d'administration a adopté un code d'éthique écrit applicable aux administrateurs, aux dirigeants, à la haute direction et aux employés d'Edmonton Airports. Le conseil d'administration assure la conformité des administrateurs en exigeant qu'ils passent en revue signent chaque année le formulaire de confirmation, d'attestation et de déclaration de l'administrateur.
Règles en matière de conflit d'intérêt	Les règles sur le conflit d'intérêts qui font partie du code d'éthique exigent la collecte de renseignements personnels et la divulgation de tous les intérêts, activités, investissements, affiliations et nominations actuels ou passés des administrateurs, des dirigeants, des membres de la haute direction et des membres de l'équipe qui pourraient entrer en conflit de façon substantielle et préjudiciable avec les intérêts d'Edmonton Airports ou tout intérêt qui aurait pu raisonnablement être perçu comme donnant lieu à une apparence de conflit d'intérêts. Le conseil d'administration met en œuvre des processus appropriés visant à gérer les intérêts divulgués, notamment en demandant aux administrateurs qui ont un intérêt substantiel dans une transaction de s'abstenir de participer aux discussions et de voter au sujet des questions relatives à ces transactions.
Politique de diversité et d'inclusion	La politique de diversité et d'inclusion, qui fait l'objet d'une révision annuelle, sert de fondement à la reconnaissance par le conseil d'administration que la bonne et la grande gouvernance comprennent les avantages que la diversité et l'inclusion peuvent apporter par la représentation efficace des femmes, des peuples autochtones, des personnes ayant un handicap et des membres des minorités visibles. Le conseil d'administration s'engage à : 1. promouvoir la diversité et l'inclusion au sein du conseil d'administration dans ses efforts de recrutement de candidates et de candidats qualifiés. 2. établir des objectifs mesurables en matière de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration. 3. tenir ses parties prenantes informées de ses progrès en ce qui concerne la mise en œuvre et l'atteinte de ses objectifs en matière de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration. En particulier, le conseil d'administration a déterminé que, en collaboration avec les personnes nommées, il s'efforcera d'atteindre, d'ici la fin de 2025, les objectifs suivants : • une parité hommes-femmes de 50 % dans sa composition. • une représentation significative (30 %) d'autres groupes sous-représentés, notamment les minorités et groupes racialisés, les personnes ayant un handicap (y compris les handicaps invisibles et épisodiques) et les membres des Premières nations, des Inuit et des Métis.
Politique d'engagement politique	Pour refléter l'engagement du conseil d'administration en faveur de normes de conduite élevées et d'un comportement éthique de tous les administrateurs, le conseil d'administration a mis en place une politique écrite qui décrit les attentes et les conditions pour les administrateurs qui souhaitent interagir avec le gouvernement, et ce, dans le but d'assurer une conduite éthique du plus haut niveau.

Nomination des administrateurs

Nomination et désignation des administrateurs	Le processus de sélection des administrateurs, qui est une composante du programme de perfectionnement des administrateurs, prévoit un processus stratégique, discipliné et transparent afin de doter le conseil d'administration des compétences nécessaires et d'y apporter de la diversité. Le processus consiste en : 1. une analyse des lacunes en matière de qualifications, de compétences et de diversité réalisée par le comité de gouvernance afin de déterminer des lacunes anticipées en matière de diversité, de qualifications et de compétences au sein du conseil d'administration, y compris l'évaluation de la nécessité de nommer un administrateur non désigné pour s'assurer de l'absence de lacunes. 2. la communication des critères de sélection à l'organisme qui soumet une nomination pour examen et dans le cas des occasions de nomination du gouvernement du Canada, les critères appropriés pour insertion dans la publication de l'annonce. Le cas échéant, le conseil d'administration invite l'organisme qui soumet les nominations à faire appel à des cabinets de recrutement afin de l'aider à trouver des candidats. 3. des réunions avec la présidence du comité de gouvernance et la présidence du conseil d'administration, et le cas échéant, avec d'autres membres du comité de gouvernance et avec le/la candidat/e pour lui faire part des qualifications et des compétences requises, des attentes en matière de temps et de l'application des règles sur le conflit d'intérêts. Des réunions avec la présidence du conseil d'administration et d'autres administrateurs sont organisées en vue de faire la connaissance de la personne candidate. 4. une réunion avec la présidence du conseil d'administration et les représentants de Transport Canada et le ministre des Transports dans le cadre d'un comité d'évaluation dont le rôle est de passer en revue les candidatures, et ce, pour les occasions de nomination ou de renomination du gouvernement du Canada, en plus du point 3 ci-dessus. 5. la communication aux organismes qui soumettent les nominations de l'adéquation des personnes candidates interviewées.
Comité de nomination	Le mandat du comité de gouvernance comprend la responsabilité de passer en revue la taille et la composition du conseil d'administration et de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration.
Responsabilités, pouvoirs et fonctionnement du comité de nomination	Le plan de travail annuel du comité de gouvernance comprend l'examen des compétences des administrateurs et l'identification des lacunes, l'examen de la taille et de la composition du conseil d'administration, la diversité et l'inclusion au sein du conseil d'administration et la formulation de recommandations aux candidats pour les postes au conseil d'administration.

DIVULGATION CONCERNANT LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Rémunération

Responsabilités, pouvoirs et fonctionnement en matière de rémunération	Le mandat du comité de gouvernance comprend la responsabilité de revoir et de recommander à l'approbation du conseil d'administration le processus d'évaluation et la rémunération du chef de la direction, la philosophie en matière de rémunération d'Edmonton Airports, la philosophie en matière de rémunération des administrateurs et la politique de rémunération des administrateurs.

Autres comités du conseil d'administration

Comités permanents et spéciaux	Les comités permanents du conseil d'administration sont le comité de vérification et le comité de gouvernance. Le conseil d'administration a la capacité de nommer des comités spéciaux avec des mandats approuvés par le conseil d'administration au besoin.

Évaluations du conseil d'administration

Évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration et des administrateurs distincts	Des évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration et des membres distincts (auto-évaluations et évaluations par les pairs) ont lieu régulièrement. Il est possible de recueillir et de compiler l'information relative à l'évaluation au moyen de questionnaires ou d'entrevues ou encore d'une combinaison des deux techniques et à l'aide de conseillers externes. Le comité de gouvernance et la présidence du conseil d'administration passent en revue les résultats de toutes les évaluations. Le comité de gouvernance est responsable de recommander et de surveiller les améliorations sur la base des résultats de l'évaluation.

APPELS D'OFFRES PUBLICS CONCURRENTIELS

SOURCES UNIQUES À DÉCLARER POUR 2024

Montant à déclarer pour 2024 : 160 208 $ CA (75 000 $ en dollars de 1992)

FOURNISSEUR	PROJET	VALEUR (en milliers de dollars)	CODE
G&S Airport Conveyor	Fourniture de pièces de convoyeurs à bagages	224 $	Conformément aux critères d'achat exclusif
Allwest Furnishings Ltd.	Modernisation des bureaux à l'interne	380 $	Conformément aux exigences du programme de normalisation de l'équipement
Fortis Alberta	Maintenance et exploitation du système électrique des terrains du sud-est de YEG	183 $	Conformément aux critères du partenariat stratégique

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration d'Edmonton Regional Airports Authority

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Edmonton Regional Airports Authority et ses filiales (ensemble, Edmonton Airports) au 31 décembre 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmonton Airports, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2024
- les états consolidés des résultats d'exploitation pour l'exercice s'étant alors terminé
- les états consolidés de l'évolution du passif net pour l'exercice s'étant alors terminé
- les états consolidés de flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé
- les notes qui accompagnent les états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres renseignements explicatifs

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants d'Edmonton Airports conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Edmonton Airports à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Edmonton Airports ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Edmonton Airports.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Edmonton Airports.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Edmonton Airports à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs·rices de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Edmonton Airports à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et effectuons l'audit de groupe afin d'obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées concernant les renseignements financiers des entités ou des unités commerciales au sein d'Edmonton Airports comme base pour former notre opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la révision du travail d'audit effectué pour les fins de l'audit de groupe. Nous restons les seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés

Edmonton, Alberta
27 mars 2025

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En date du 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

	2024	2023
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 525 $	83 113 $
Comptes débiteurs	22 966	32 480
Placements à court terme (note 3)	16 000	20 000
Charges payées d'avance et autres charges	7 116	7 809
	74 607	143 402
Dépôts soumis à restrictions (note 4)	45 800	44 256
Placements à long terme (note 3)	13 000	29 000
Créances au titre de contrats de location et autres créances	6 795	6 594
Investissements dans des entreprises associées (note 5)	4 779	4 742
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	22 704	18 832
Immobilisations corporelles (note 7)	841 546	825 345
Immobilisations incorporelles (note 8)	6 882	2 947
	1 016 113 $	1 075 118 $
Passifs et passifs nets		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 9)	32 732	50 229
Partie courante des revenus et des apports différés (note 10)	4 189	2 993
Partie courante de la dette à long terme (note 4)	54 318	51 430
	91 239 $	104 652 $
Dépôts de garantie des locataires et autres comptes créditeurs à long terme	2 421	2 445
Revenus et apports différés (note 10)	70 907	68 688
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	3 515	3 600
Dette à long terme (note 4)	973 568	1 027 868
	1 141 650	1 207 253
Engagements et éventualités (note 12)		
Passif net	(125 537)	(132 135)
	1 016 113 $	1 075 118 $

Approuvé par le conseil d'administration

Présidence

Présidence – Comité de vérification

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

	2024	2023
Revenus		
Frais d'améliorations aéroportuaires (note 11)	113 626 $	111 100 $
Locations et stationnement	58 686	58 133
Côté piste et côté général de l'aérogare	51 086	47 253
Contrats de location immobilière	15 435	14 794
Apports (note 10(b)(c))	7 700	5 911
Autres revenus	662	722
	247 195	237 913
Charges		
Service, entretien, fournitures et administration	68 768	68 692
Salaires et avantages sociaux (note 14)	40 136	34 720
Bail foncier (note 12(a))	21 202	20 362
Services publics, assurances et impôt foncier	12 121	14 598
Coûts de recouvrement des frais d'améliorations aéroportuaires (note 11)	5 706	5 646
	147 933	144 018
Bénéfice avant les autres produits et charges	99 262	93 895
Autres charges		
Dépréciation et amortissement	58 741	58 938
Intérêts et autres (note 4)	37 683	37 192
Perte de valeur de l'investissement dans des entreprises associées (note 5)	1 195	3 562
Part (du revenu) de la perte dans des entreprises associées	(29)	558
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(219)	(44)
Bénéfice net (perte nette)	1 891 $	(6 311) $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DU PASSIF NET

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

	2024		2023	
Passif net – au début de l'exercice	(132 135)	$	(127 050)	$
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi et d'autres éléments (note 6)	4 707		1 226	
Bénéfice net (perte nette)	1 891		(6 311)	
Passif net – à la clôture de l'exercice	(125 537)	$	(132 135)	$

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Edmonton Regional Airports Authority

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

	2024		2023	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	1 891	$	(6 311)	$
Ajustements pour :				
Dépréciation et amortissement	58 741		58 938	
Amortissement des coûts d'emprunt	377		472	
Comptabilisation des apports en capital	(2 614)		(2 181)	
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(219)		(44)	
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 15)	(4 342)		(14 470)	
Avantages postérieurs à l'emploi	750		464	
Perte de valeur de l'investissement dans des entreprises associées	1 195		3 562	
Part (du bénéfice) de la perte	(29)		558	
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	55 750	$	40 988	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Hausse des dépôts soumis à restrictions	(1 544)	$	(2 172)	$
Produits des investissements	20 000		85 000	
Hausse de l'investissement dans des entreprises associées	(53)		(233)	
Achat d'immobilisations corporelles	(79 022)		(68 355)	
Achat d'immobilisations incorporelles	(4 464)		(2 179)	
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	439		206	
Flux de trésorerie net (affecté aux) provenant des activités d'investissement	(64 644)	$	12 267	$
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Remboursements de la dette à long terme	(51 430)		(48 703)	
Apports en capital reçus	5 736	$	23 904	$
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement	(45 694)	$	(24 799)	$
Hausse (diminution) nette de la trésorerie	(54 588)	$	28 456	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	83 113		54 657	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	28 525	$	83 113	$

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 26 juillet 1990, l'Edmonton Regional Airports Authority (« Edmonton Airports ») a été constituée en société conformément aux dispositions de la Regional Airports Authorities Act (Loi sur l'administration des aéroports régionaux), Alberta (la « Loi »), en tant que société sans capital-actions. Au sens de la loi, Edmonton Airports a pour mandat d'assurer en toute sécurité et de manière efficace la gestion et l'exploitation des aéroports qui relèvent de sa responsabilité, en plus de favoriser l'épanouissement économique et communautaire en prônant l'amélioration des services aériens et de transport et l'expansion du secteur aéronautique. Conformément aux dispositions de la loi, tous les surplus d'Edmonton Airports sont affectés à la promotion de ses objectifs; aucun dividende n'est d'ailleurs versé à même les surplus. Les surplus présentés dans ces états financiers consolidés sont qualifiés d'actif net. Les déficits sont désignés sous le nom de passif net.

Les bénéfices d'Edmonton Airports proviennent de l'exploitation aéroportuaire et, comme tels, ils sont exempts d'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

Edmonton Airports possède des filiales en propriété exclusive à but lucratif qui détiennent des investissements dans des entreprises en dehors des activités principales d'Edmonton Airports.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

Le 2 avril 1992, Edmonton Airports a conclu avec le gouvernement du Canada (le « propriétaire ») une entente visant le transfert du contrôle de l'Aéroport international d'Edmonton (l'« aéroport ») à Edmonton Airports, qui a conclu avec le propriétaire une entente de bail foncier (« bail foncier »), en vigueur à compter du 31 juillet 1992, qui prévoyait la location des installations aéroportuaires pendant une période initiale de 60 ans et se terminant en 2052. Le 1er août 1992, Edmonton Airports a pris le contrôle de l'aéroport. En se basant sur l'option qui lui est attribuée aux termes du bail foncier, Edmonton Airports a donné au propriétaire un avis d'exercice de l'option de prolonger d'une période supplémentaire de 20 ans – jusqu'au 31 juillet 2072 – la durée du bail.

L'aéroport exerce ses activités sur des terrains couvrant une superficie d'environ 2 800 hectares qui se trouvent dans le comté de Leduc, adjacent à la ville de Leduc, dans la province de l'Alberta. Au nombre des actifs de l'aéroport, citons une aérogare, des actifs côté piste, notamment deux pistes, de multiples voies de circulation et tabliers, des passerelles d'embarquement, des actifs côté ville, y compris des parcs de stationnement, des installations d'entretien et d'autres structures auxiliaires nécessaires à la réalisation de son mandat.

Edmonton Airports s'engage à poursuivre l'aménagement de l'aéroport. Il s'agit notamment de poursuivre le réaménagement de l'aérogare, d'accroître les capacités côté piste et d'augmenter le nombre d'installations de fret et d'entretien d'aéronefs.

Aéroport Villeneuve

Le 30 mars 2000, Edmonton Airports a acquis auprès du gouvernement du Canada l'ensemble des terrains, des actifs, des biens meubles et du matériel qui font partie de l'aéroport Villeneuve, et ce moyennant une somme nominale. Aéroport agréé d'aviation générale, l'aéroport Villeneuve exerce ses activités sur des terrains s'étendant sur une superficie d'environ 579 hectares dans le comté de Sturgeon. L'aéroport Villeneuve s'est donné pour mission de satisfaire aux besoins des petites compagnies d'aviation commerciale et récréative et de l'aviation générale. Il s'agit aussi d'un établissement de formation en vol qui dispose d'un système de commande de vol dont NAV CANADA est à la fois propriétaire et exploitant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés sont présentées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément, sauf indication contraire.

A) MÉTHODE DE PRÉPARATION

La direction a préparé les états financiers consolidés d'Edmonton Airports conformément à la Partie III – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) du Manuel de CPA Canada – Comptabilité; les états financiers comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive d'Edmonton Airports. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les états financiers consolidés ont été préparés en dollars canadiens selon le principe du coût historique.

B) USAGE D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables applicables aux OSBL exige que la direction ait recours à son jugement et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de l'actif et du passif, sur les renseignements relatifs à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir un impact sur les périodes futures. Les principales estimations concernent, entre autres, la durée d'utilité prévue des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, la probabilité de recouvrement des comptes débiteurs, la mesure des charges à payer et la mesure des avantages postérieurs à l'emploi.

C) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET INVESTISSEMENTS À COURT TERME

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les investissements à court terme dont l'échéance initiale est de 90 jours ou moins. Les autres investissements à court terme remboursables dont l'échéance est supérieure à 90 jours et inférieure à un an sont classés comme investissements à court terme.

D) CHARGE AU TITRE DU BAIL FONCIER

La charge au titre du bail foncier se calcule à partir d'une échelle progressive de pourcentages des revenus d'Edmonton Airports tels qu'ils sont définis dans le bail foncier et est imputée à l'exploitation.

E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations corporelles ne tiennent pas compte du coût des installations louées à bail auprès du propriétaire. Ces actifs reviendront à Transports Canada dès l'expiration ou la résiliation du bail foncier. Aucune somme n'est amortie sur une période plus longue que la durée du bail.

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas assujetties à l'amortissement et sont transférées aux immobilisations corporelles dès le moment où l'actif est prêt à l'emploi, comme prévu par la direction.

Lorsque les parties d'un élément d'immobilisation corporelle présentent une durée d'utilité différente les unes des autres, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composants principaux) d'immobilisation corporelle.

La dotation aux amortissements est indiquée au coût, déduction faite de la valeur résiduelle estimée linéairement sur la durée d'utilité comme suit :

Bâtiments	2 à 60 ans
Voiries, parcs et installations de stationnement	3 à 60 ans
Installations et parcelles côté piste	3 à 20 ans
Véhicules et matériel d'entretien	5 à 35 ans
Matériel informatique	2 à 10 ans
Terrains et aménagement des terrains	10 à 60 ans

Edmonton Airports a déjà acheté des terrains à des fins d'exploitation et d'aménagement futur. Le bail foncier exige qu'au début de l'aménagement, les terrains concernés soient transférés au gouvernement du Canada, auquel moment Edmonton Airports reclassera les terrains dans la catégorie des terrains loués à bail.

F) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations incorporelles ne tiennent pas compte du coût des installations louées à bail auprès du propriétaire.

Les immobilisations incorporelles englobent les logiciels informatiques et les permis d'utilisation de logiciels acquis à durée d'utilité limitée. Ces immobilisations sont incorporées au coût des actifs en question et amorties linéairement dans le compte de résultat aux taux annuels suivants :

Logiciels et permis d'utilisation de logiciels acquis	2 à 5 ans

G) COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qui se construit au fil du temps sont incorporés au coût de l'actif en question, jusqu'à ce que l'actif soit prêt à l'emploi. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges d'intérêts pour l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

H) DÉPRÉCIATION

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un examen à chaque date de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il y a matière à dépréciation. Dans l'affirmative, on procède alors à l'estimation de la juste valeur ou la valeur à neuf de l'actif. Aux fins de l'évaluation de sa juste valeur ou de sa valeur à neuf, un actif peut être intégré à d'autres actifs de telle sorte qu'il puisse être nécessaire d'envisager la valeur des avantages économiques futurs de l'actif ou, encore, le potentiel de service du groupement d'actifs intégrés dans son ensemble. Une réduction de valeur est constatée vis-à-vis du montant duquel la valeur comptable de l'actif dépasse sa juste valeur ou sa valeur à neuf.

I) CONSTATATION DES REVENUS

Edmonton Airports constate les revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est assuré de façon raisonnable comme suit :

- On comptabilise les revenus tirés des frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »), que les transporteurs aériens recouvrent auprès des passagers, en fonction du nombre de passagers mensuels déclarés par les transporteurs aériens.
- On constate les revenus tirés des points de vente et locataires en fonction du plus élevé des montants suivants : les pourcentages convenus des recettes déclarées par les points de vente et le nombre minimal de locations précisées sur la durée des baux respectifs. Dans certains cas, les revenus des concessions sont reconnus exclusivement en fonction de pourcentages convenus des ventes de concessions déclarées.
- On comptabilise les revenus provenant du côté piste, du côté général de l'aérogare et du stationnement, moins les incitatifs, au moment de l'utilisation des installations aéroportuaires.
- Les revenus tirés des activités immobilières nets des incitatifs sont constatés linéairement sur la durée des baux respectifs. Pour les terrains, on comptabilise ce montant quand les terrains aménagés sont accordés au locataire.
- On constate les revenus d'intérêts au cours de la période pendant laquelle ils sont gagnés.
- La méthode du report pour la comptabilisation des apports s'applique comme suit :
  - Les apports non soumis à restrictions sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable.
  - Les apports reçus ou à recevoir pour compenser des coûts d'exploitation particuliers sont reportés et comptabilisés dans les revenus dès le moment où les coûts s'y rattachant sont engagés.
  - Les apports reçus ou à recevoir et désignés par des tiers à des fins d'immobilisations particulières sont reportés et comptabilisés dans les revenus d'une manière compatible avec l'amortissement des immobilisations associées.

J) AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Edmonton Airports assure la gestion d'un régime de retraite à prestations déterminées (« PD ») sans participation, d'un régime de retraite à cotisations déterminées (« CD ») et de deux régimes supplémentaires sans capitalisation.

Régime à prestations déterminées et régimes supplémentaires sans capitalisation

Le passif ou les actifs inscrits à l'état de la situation financière à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées correspondent à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations déterminées à la fin de la période de présentation de l'information financière, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Des actuaires indépendants effectuent sur une base annuelle le calcul de l'obligation au titre des prestations déterminées en s'appuyant sur une évaluation actuarielle établie à des fins comptables. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi se calcule selon la méthode de répartition des prestations et en actualisant le flux de trésorerie futur attendu estimé à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés ayant une durée moyenne qui s'approche de celle du passif du régime.

Les réévaluations et autres éléments reflètent l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations déterminées, les gains et

pertes actuariels, l'effet de toute provision pour moins-value, les coûts des services passés et les gains et pertes découlant de règlements et de compressions. Les réévaluations et autres éléments sont constatés directement au poste des actifs (passif) nets de l'état de la situation financière et sont présentés en tant que poste budgétaire distinct dans l'état de l'évolution de l'actif (du passif) net.

Régime de retraite à cotisations déterminées

Edmonton Airports constate les cotisations au régime de retraite à cotisations déterminées à titre de charges, lesquelles sont incluses dans les salaires et les charges liées aux avantages du personnel, au fur et à mesure de la prestation des services.

K) INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans un premier temps, on comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à leur juste valeur lorsque Edmonton Airports devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. On évalue par la suite l'ensemble des instruments financiers à leur coût amorti.

Quant aux actifs financiers évalués au coût amorti, Edmonton Airports constate à l'état des résultats d'exploitation une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il existe des indices de dépréciation et qu'il établit qu'un changement défavorable important est survenu pendant la période au niveau de l'échéancier prévu ou du montant des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié diminue et que cette diminution peut être liée à un événement s'étant produit après la constatation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment constatée est reprise en bénéfice net (perte nette) pour la période au cours de laquelle survient la reprise.

L) REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus et les contributions différés englobent principalement la location de terrains, la location d'espace et les produits tirés des frais aéronautiques reçus avant l'utilisation des terrains ou des installations en question. On constate les revenus et les contributions différés sur la durée des ententes connexes.

M) INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Edmonton Airports comptabilise les investissements sur lesquels il exerce une influence notable selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. L'investissement initial est initialement comptabilisé au coût et est ensuite augmenté ou diminué pour tenir compte de la part de l'aéroport dans le bénéfice ou la perte de l'investissement.

Edmonton Airports comptabilise les investissements dans des instruments de capitaux propres sur lesquels il n'a pas d'influence notable selon la méthode du coût. Ces investissements sont détenus au coût moins toute réduction pour dépréciation. Les intérêts, les dividendes, les pertes et les gains relatifs à ces instruments financiers sont comptabilisés dans le bénéfice net (perte nette) en tant que charge ou produit.

À la fin de chaque période de référence, Edmonton Airports évalue s'il y a des indications qu'un investissement peut être déprécié. Si un investissement est considéré comme déprécié, sa valeur comptable est réduite au plus élevé des flux de trésorerie futurs actualisés liés à la détention de l'investissement et du montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Edmonton Airports évalue les accords conjoints au début de l'accord en fonction de la structure et des conditions juridiques du contrat. Lorsque l'accord correspond à la définition d'une entreprise contrôlée conjointement, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée. Lorsque l'accord correspond à la définition d'une opération contrôlée conjointement, ou d'actifs contrôlés conjointement, l'Aéroport comptabilise sa part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'accord conjoint.

3. INVESTISSEMENTS

Edmonton Airports détient des investissements productifs d'intérêts d'un montant de 29 M$ (31 décembre 2023 – 49 M$), à un taux d'intérêt de 3,26 % à 3,40 % (2023 – 3,26 % à 3,40 %) dont la somme de 16 M$ viendra à échéance en 2025 et a été classée comme investissements à court terme et dont la somme de 13 M$ est classée comme investissements à long terme. Les investissements à long terme peuvent faire l'objet d'un prélèvement annuel à des dates précises jusqu'en 2026. Les investissements sont évalués au coût amorti. On constate les revenus d'intérêts au cours de la période pendant laquelle ils sont gagnés. En 2024, les revenus d'intérêts totaux tirés de ces placements se chiffraient à 1 391 $ (2023 – 5 001 $).

4. DETTE À LONG TERME

En vertu d'un acte constitutif de fiducie (« ACF ») daté du 31 octobre 2000, Edmonton Airports a mis en place une plate-forme des marchés financiers (« PMF »), qui permet à Edmonton Airports de créer, d'émettre et de garantir des obligations sans restrictions quant à leur montant ou série. Toutes les obligations émises en vertu de l'ACF sont garanties par une hypothèque ou une charge relativement au droit de tenure à bail d'Edmonton Airports qui grève les terrains de l'Aéroport international d'Edmonton et à une sûreté grevant les biens personnels actuels et futurs d'Edmonton Airports. La sûreté susmentionnée est du même rang que toutes les autres dettes émises.

Selon les conditions de l'ACF, Edmonton Airports est tenu de conserver un fonds de réserve pour le service de la dette égal à la moitié de ses coûts annuels de service de la dette et un fonds de prévoyance pour l'exploitation et l'entretien égal au quart de ses dépenses annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 31 décembre 2024, des dépôts restreints de 45 800 $ (31 décembre 2023 – 44 256 $) sont requis pour le fonds de réserve du service de la dette. Ces dépôts ont permis d'obtenir des intérêts annuels de 4,77 % (31 décembre 2023 – 5,04 %). Le fonds d'exploitation et d'entretien peut être satisfait par des liquidités, une lettre de crédit ou la tranche inutilisée d'une facilité de crédit renouvelable.

Pendant toute la durée de l'ACF, quand des obligations sont en circulation, Edmonton Airports est tenu de maintenir un ratio de couverture du service de la dette de 1,00:1 selon une projection moyenne mobile continue sur 12 mois et un ratio de couverture du service de la dette brute égal ou supérieur à 1,25:1 selon une base moyenne continue de 12 mois par la suite. Au 31 décembre 2024, Edmonton Airports respecte ces deux ratios.

Edmonton Airports a émis les séries suivantes d'obligations par le biais de la PMF :

Obligations de série A

En vertu du premier acte de fiducie supplémentaire daté du 31 octobre 2000, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série A d'un montant total de 250 M$ (les « obligations de série A »). Les obligations de série A émises attestent directement de la dette d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations. Les obligations de série A portent intérêt au taux annuel fixe de 7,214 % et arrivent à échéance le 30 novembre 2030. Le paiement du capital et des intérêts s'effectue semestriellement, soit le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

Obligations de série C

En vertu du troisième acte de fiducie supplémentaire daté du 6 décembre 2006, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série C d'un montant total de 1,365 MM$ (les « obligations de série C »). Les obligations de série C servent de caution pour la convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA datée du 24 janvier 2012 et sont payables sur demande conformément aux modalités qui s'y rattachent. Les obligations de série C sont des cautionnements, lesquels constituent une obligation de la part d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations seulement jusqu'à concurrence du moindre des montants suivants : i) le capital des obligations de série C, en plus des intérêts cumulés sur ce montant; et ii) les montants dus en application de la convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA (y compris les intérêts cumulés).

La convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA établit trois facilités de crédit (collectivement les « facilités de crédit de SMRCA » et individuellement une « facilité de crédit de SMRCA »).

La facilité de crédit 1 de SMRCA comporte un capital maximal de 1 MM$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés uniquement à des fins de dépenses d'infrastructure aéroportuaires à l'Aéroport international d'Edmonton.

La facilité de crédit 2 de SMRCA comporte un capital maximal de 300 M$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés premièrement dans le but de racheter ou d'acheter à des fins d'annulation les obligations de série A et les obligations de série B. La convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA interdit le prélèvement de la dernière tranche de 50 M$ de la facilité de crédit 2 de SMRCA tant que la totalité des obligations de série B n'est pas rachetée. Lorsque les obligations de série A et les obligations de série B auront été rachetées, il sera possible d'affecter tout solde résiduel de la facilité de crédit 2 de SMRCA aux fins de la facilité de crédit 1 de SMRCA.

La facilité de crédit 3 de SMRCA comporte un capital maximal de 100 M$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés pour financer des projets d'immobilisations, dont l'objet global est de construire ou d'améliorer des infrastructures relatives aux bâtiments, aux aérodromes, aux terrains, aux routes, aux aides à la navigation et d'autres actifs nécessaires à l'exploitation de l'Aéroport international d'Edmonton. Le recours à la facilité de crédit 3 de SMRCA a pour effet de réduire, dollar pour dollar, le montant accessible à Edmonton Airports en vertu de la facilité de crédit 1 de SMRCA.

En vertu de la convention de crédit modifiée et mise à jour de SMRCA, pour toute la période au cours de laquelle les obligations sont en circulation aux termes de la convention, Edmonton Airports est tenu de maintenir un ratio de couverture des intérêts (RCI) d'au moins 1,25:1 et des flux de trésorerie nets supérieurs à zéro à la fin de tout trimestre d'exercice, sur une base continue de quatre trimestres. On a respecté toutes les clauses restrictives.

Obligations de série D

En vertu du sixième acte de fiducie supplémentaire daté du 20 mai 2021, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série D d'un montant total de 200 M$ (les « obligations de série D »). Les obligations de série D émises attestent directement de la dette d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations. Les obligations de série D portent intérêt au taux annuel fixe de 3,715 % et arrivent à échéance le 20 mai 2051. Le paiement du capital et des intérêts s'effectue semestriellement, soit le 20 mai et le 20 novembre de chaque année.

Obligations de série E

En vertu du deuxième acte de fiducie supplémentaire daté du 31 octobre 2000, du quatrième acte de fiducie supplémentaire daté du 31 décembre 2017 et du septième acte de fiducie supplémentaire daté du 22 février 2024, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série E d'un montant total de 220 M$ (les « obligations de série E »). Les obligations de série E servent de caution pour la facilité de crédit d'exploitation indiquée plus bas et sont payables sur demande conformément aux modalités qui s'y rattachent. Les obligations de série E sont des cautionnements, lesquels constituent une obligation de la part d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations seulement jusqu'à concurrence du moindre des montants suivants : i) le capital des obligations de série E, en plus des intérêts cumulés sur ce montant; et ii) les montants dus en application de la facilité de crédit (y compris les intérêts cumulés). En vertu du deuxième acte de fiducie supplémentaire, les obligations de série E sont exemptes des exigences du fonds de réserve affecté au service de la dette et du fonds de prévoyance lié à l'exploitation et à l'entretien, telles qu'elles sont exposées dans l'ACF.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

Facilité de crédit d'exploitation

Edmonton Airports dispose d'une facilité de crédit d'exploitation auprès d'une grande banque canadienne, facilité qui arrive à échéance le 21 février 2027. La convention établit une facilité de crédit renouvelable de 150 M$ aux fins générales de l'entreprise et afin de contribuer au financement intérimaire de projets de construction. Il est possible de faire passer la facilité de crédit à 200 M$. Au 31 décembre 2024 et 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité. Edmonton Airports peut exercer l'option de prélever des sommes à même la facilité de crédit à un taux d'intérêt variable calculé à partir du taux préférentiel majoré d'une prime ou, encore, à un taux d'intérêt fixe calculé à partir du taux CORRA, majoré d'une prime. Le taux préférentiel de la banque au 31 décembre 2024 était de 5,45 % (2023 – 7,20 %).

Dette à long terme totale impayée :	2024	2023
Obligations de série A	119 630 $	134 160 $
Obligations de série D	186 366	190 442
Prêts de SMRCA	723 709	756 533
	1 029 705	1 081 135
Moins : tranche non amortie des coûts de transaction	(1 819)	(1 837)
	1 027 886	1 079 298
Moins : Partie courante	(54 318)	(51 430)
Dette à long terme	973 568 $	1 027 868 $

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

Prêts de SMRCA, payables en versements semestriels de capital et d'intérêts :

Taux d'intérêt	Versement semestriel	Date d'échéance	2024	2023
4,37 %	755 $	15 décembre 2026	2 861 $	4 202 $
4,50 %	1 145	15 mars 2027	5 360	7 342
5,00 %	398	15 juin 2027	1 851	2 529
4,89 %	395	17 septembre 2027	2 178	2 837
4,68 %	1 552	16 juin 2028	9 912	12 461
4,55 %	3 068	17 septembre 2028	22 207	27 162
4,67 %	1 245	15 décembre 2039	26 654	27 859
4,54 %	920	15 mars 2040	20 325	21 212
4,56 %	1 845	15 juin 2040	40 688	42 462
4,00 %	1 439	1er octobre 2040	33 760	35 242
4,40 %	2 112	15 décembre 2040	48 159	50 197
4,41 %	1 511	15 mars 2041	35 156	36 580
4,16 %	1 657	15 juin 2041	39 276	40 904
3,70 %	1 582	15 septembre 2041	39 636	41 284
3,35 %	2 135	15 décembre 2041	54 977	57 343
3,41 %	921	15 mars 2042	24 109	25 102
3,25 %	905	15 juin 2042	24 012	25 017
3,26 %	1 207	17 septembre 2042	32 696	34 014
3,24 %	603	17 décembre 2042	16 343	17 002
3,42 %	615	15 mars 2043	16 739	17 378
3,73 %	557	17 mars 2044	15 330	15 857
3,36 %	266	15 septembre 2044	7 697	7 963
3,18 %	260	15 décembre 2044	7 648	7 918
2,72 %	490	15 septembre 2046	16 136	16 666
			543 709 $	576 533 $

Prêts de SMRCA payables en versements semestriels d'intérêts seulement :

Taux d'intérêt	Versement semestriel	Date d'échéance	2024	2023
3,51 %	439 $	17 décembre 2048	150 000 $	150 000 $
3,51 %	263	17 décembre 2048	30 000	30 000
			180 000	180 000
			723 709 $	756 533 $

Les versements annuels de capital et intérêt futurs nécessaires pour éteindre la dette à long terme se présentent comme suit :

	Principal	Interest	Total
2025	54 318 $	42 509 $	96 827 $
2026	57 373	39 745	97 118
2027	57 537	36 822	94 359
2028	56 889	33 882	90 771
2029	52 386	30 999	83 385
Par la suite	751 202	294 441	1 045 643
	1 029 705 $	478 399 $	1 508 104 $

Intérêts et autres charges :

	2024	2023
Intérêts sur prêts de SMRCA	28 435 $	29 724 $
Intérêts des obligations de série A	9 604	10 675
Intérêts des obligations de série D	7 051	7 190
Autres intérêts et coûts de financement	282	274
Portion intérêts du coût de service courant pour avantages postérieurs à l'emploi	(678)	(724)
Revenus d'intérêts et autres produits	(7 011)	(9 947)
	37 683 $	37 192 $

5. INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Edmonton Airports possède les filiales à but lucratif en propriété exclusive suivantes :

- Edmonton Airports Inc. est une société de portefeuille qui détient un placement avec influence non notable dans une entreprise canadienne de technologie du graphène. Edmonton Airports Inc. détient également une participation de 100 % dans EIA Distribution Inc. et EIA Properties Inc.
- EIA Development Inc. est une société de portefeuille qui détient un placement avec influence notable de 49 % dans une société qui possède et exploite des immeubles à locataires multiples sur des terrains d'aéroport.
- EIA Parking Inc. est une société de portefeuille qui détient des investissements avec influence non notable dans une entreprise de technologie de stationnement et une entreprise de logiciel axée sur le commerce électronique et l'expédition.
- EIA Pharma Inc. est une société de portefeuille qui détient des investissements avec influence non notable dans une société de transport blindé spécialisée dans la sécurité physique et numérique ainsi que dans une société de logistique axée sur les industries pharmaceutiques et agroalimentaires.
- EIA Properties Inc. qui est détenue à 100 % par Edmonton Airports Inc. détient la participation de 100 % des intérêts des actionnaires (2023 – 50 %) d'Edmonton Airports Inc. dans ColdChase Inc. qui, au 31 décembre 2024, est une société sous contrôle total établie pour aider au développement futur et à la commercialisation d'innovations technologiques.

	2024	2023
Investissement dans des accords conjoints	- $	45 $
Investissements avec influence notable	1 329	1 447
Investissements avec influence non notable	3 450	3 250
Total des investissements dans des entreprises associées	4 779 $	4 742 $

Au cours de l'exercice, EIA Properties Inc. a décelé des indicateurs de dépréciation d'un investissement avec contrôle total et a réduit la valeur comptable de 45 M$ à une valeur nulle. Edmonton Airports a aussi réduit la valeur comptable d'une avance faite à cet investissement avec contrôle total de 1,15 M$ à une valeur nulle. À l'avenir, si Edmonton Airports estime que les conditions à l'origine de la dépréciation ne sont plus présentes, la dépréciation sera reprise dans la mesure de l'amélioration.

Au cours de l'exercice précédent, EIA Pharma Inc. et EIA Parking Inc. ont décelé des indicateurs de dépréciation de deux investissements avec influence non notable et ont fait passer la valeur comptable de 2,25 M$ et de 1,31 M$ respectivement à une valeur nulle.

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les tableaux ci-dessous précisent l'endroit où figurent les montants et l'activité rattachés aux avantages postérieurs à l'emploi d'Edmonton Airports dans les états financiers consolidés :

	2024		2023	
Actif net inclus dans l'état de la situation financière :				
Juste valeur des actifs du régime	75 703	$	71 644	$
Valeur actualisée des engagements financés	(52 999)		(52 812)	
Actif net dans l'état de la situation financière	22 704	$	18 832	$
Charges incluses dans le bénéfice net (la perte nette) pour l'exercice :				
Régime de retraite à prestations déterminées	942	$	804	$
Régime de retraite complémentaire de la direction	111		121	
	1 053	$	925	$

Régimes de retraite capitalisés

A) RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Depuis le 1er octobre 2013, le régime de retraite à prestations déterminées actuel offert par Edmonton Airports demeure fermé à tous les groupes d'employés soumis à la négociation collective sauf un. Tous les employés embauchés deviennent membres du régime de retraite à cotisations déterminées. Le nombre d'employés membres du régime de retraite à prestations déterminées diminuera au fil du temps.

Le 31 décembre 2022, on a achevé la plus récente évaluation actuarielle de la tranche des prestations déterminées du régime de retraite. On a par ailleurs préparé les états financiers consolidés en s'appuyant sur une évaluation actuarielle indépendante achevée le 31 décembre 2022 avec extrapolation jusqu'au 31 décembre 2024.

Le total des paiements en espèces effectués par Edmonton Airports au régime de retraite à prestations déterminées pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024 était nul (2023 – nul).

Régimes de retraite non capitalisés

B) RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DE LA DIRECTION

Depuis le 1er février 2005, le régime de retraite complémentaire de la direction (RRCD) à PD d'Edmonton Airports compte un membre et le RRCD à CD compte un membre. Les prestations versées aux termes des RRCD constituent un passif non capitalisé d'Edmonton Airports. On a par ailleurs préparé les états financiers consolidés en s'appuyant sur une évaluation actuarielle indépendante achevée le 31 décembre 2022 avec extrapolation jusqu'au 31 décembre 2024 pour le RRCD à PD. Le RRCD à CD est consigné comme coût.

C) RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Edmonton Airports maintient un régime de retraite renfermant des dispositions relatives aux cotisations déterminées qui prévoient le versement de prestations aux employés ayant adhéré au régime après le 1er novembre 2010 et dont les conditions d'emploi ne sont pas soumises à la négociation collective. Les employés dont les conditions d'emploi sont soumises à la négociation collective ont commencé à adhérer au régime après le 1er octobre 2013. La cotisation versée par Edmonton Airports au volet à cotisations déterminées du régime correspond à un maximum de 5,5 % du traitement et du salaire réguliers de l'employé.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Bâtiments	999 018 $	311 218 $	387 800 $	408 630 $
Voiries	156 539	64 284	92 255	61 889
Parcs et installations de stationnement	92 108	54 692	37 416	38 495
Installations et parcelles côté piste	361 786	199 844	161 942	160 653
Aménagement des terrains	122 548	36 157	86 391	89 481
Véhicules et matériel d'entretien	42 625	23 478	19 147	17 949
Meubles et matériel	13 987	12 147	1 840	1 991
Matériel informatique	48 265	33 185	15 080	6 641
Terrains	4 080	710	3 370	3 441
Construction en cours	36 305	-	36 305	36 175
	1 877 261 $	1 035 715 $	841 546 $	825 345 $

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			2024	2023
	Coût	Amortis sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels informatiques	12 083	8 809	3 274	575
Logiciel en cours de développement	3 608 $	-	3 608	2 372
	15 691 $	8 809 $	6 882 $	2 947 $

9. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales payables, qui comprennent des montants payables de 313 $ (31 décembre 2023 – 164 $). Ce solde reprend les montants payables au titre des impôts sur la feuille de paie et des taxes de vente.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

10. REVENUS ET APPORTS DIFFÉRÉS

A) REVENUS DIFFÉRÉS

	2024	2023
Solde – à l'ouverture de l'exercice	26 007 $	26 822 $
Ajouter : avances consenties à des locataires	20	20
Moins : amortis pour l'exercice en cours	(835)	(835)
Solde – à la clôture de l'exercice	25 192	26 007
Moins : Partie courante	(835)	(835)
	24 357 $	25 172 $

B) APPORTS À L'EXPLOITATION DIFFÉRÉS

	2024	2023
Solde – à l'ouverture de l'exercice	1 177 $	191 $
Apports à l'exploitation reçus au cours de l'exercice	4 430	4 311
Moins : Comptabilisation des apports à l'exploitation	5 607	4 502
Moins : Partie courante	(4 411)	(3 325)
	(1 196)	-
	- $	1 177 $

C) APPORTS EN CAPITAL DIFFÉRÉS

	2024	2023
Solde – à l'ouverture de l'exercice	44 497 $	39 667 $
Apports en capital reçus au cours de l'exercice	6 825	7 011
	51 322	46 678
Moins : Comptabilisation des apports en capital	(2 614)	(2 181)
Solde – à la clôture de l'exercice	48 708	44 497
Moins : Partie courante	(2 158)	(2 158)
	46 550 $	42 339 $

Pendant l'exercice, Edmonton Airports a reçu du gouvernement fédéral un financement de 6 825 $ (31 décembre 2023 – 9 909 $), dont 1 088 $ (31 décembre 2023 – nul $), en vertu du Fonds national des corridors commerciaux (« FNCC ») et du Programme des infrastructures essentielles des aéroports (« PIEA »), qui est compris dans les comptes débiteurs au 31 décembre 2024.

11. FRAIS D'AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES

Edmonton Airports tire des revenus des FAA, que les transporteurs aériens recouvrent en vertu d'un protocole d'entente (« PE ») conclu entre différents aéroports canadiens, l'Association du transport aérien du Canada (« ATAC ») et les transporteurs aériens qui servent les aéroports signataires du protocole. En vertu du protocole, les transporteurs aériens signataires ont touché des frais de recouvrement de 5 % (2023 – 5 %). Les revenus tirés des FAA servent à financer : les coûts de nouvelles infrastructures aéroportuaires; les grands travaux d'amélioration des installations existantes à l'aéroport; les coûts de financement connexes; le remboursement des dettes et les frais de recouvrement retenus par les transporteurs aériens signataires.

	2024	2023
Montants cumulatifs depuis le lancement du programme		
Revenus des FAA	1 518 206 $	1 404 580 $
Frais de recouvrement des FAA, retenus par les transporteurs aériens	(85 891)	(80 300)
	1 432 315	1 324 280
Moins : Cumul des dépenses	(2 262 660)	(2 179 235)
	(830 345) $	(854 955) $

12. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

A) BAIL FONCIER

Les frais de bail foncier sont calculés en pourcentage des revenus aéroportuaires, tels que définis par le bail foncier et les documents connexes, en utilisant des pourcentages croissants selon les plages suivantes : 0 % pour les revenus aéroportuaires inférieurs à 5 millions de dollars, 1 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 5 millions et 10 millions de dollars, 5 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 10 millions et 25 millions de dollars, 8 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 25 millions et 100 millions de dollars, 10 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 100 millions et 250 millions de dollars, et 12 % pour les revenus aéroportuaires supérieurs à 250 millions de dollars. Les paiements de location prévus en vertu du bail foncier pour les cinq prochaines années sont estimés comme suit : 2025 – 23 784 $; 2026 – 25 214 $; 2027 – 27 768 $; 2028 – 29 311 $; et 2029 – 30 195 $.

B) ENGAGEMENTS

i) Engagements en matière d'immobilisations

En date du 31 décembre 2024, Edmonton Airports présente des engagements en matière d'immobilisations en cours relativement à la construction de certains projets d'immobilisations au montant de 13 337 $ (31 décembre 2023 – 19 223 $).

ii) Engagements liés à l'exploitation

Edmonton Airports détient des contrats d'exploitation pour la mise à disposition d'aires de stationnement, la gestion des services de technologies de l'information, l'entretien et la sécurité des bâtiments, le service aérien, le marketing et les services de conciergerie. Ces contrats prévoient les engagements annuels suivants : 2025 – 23 794 $; 2026 – 19 015 $; 2027 – 15 480 $; 2028 – 9 091 $; et 2029 – 241 $. Sont exclus des engagements annuels susmentionnés certains contrats d'exploitation pour lesquels il n'est pas possible d'estimer les montants en question de façon raisonnable.

C) LITIGES

Dans le cours normal de l'exploitation, Edmonton Airports est engagé dans des litiges et des procédures en justice. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude le résultat final de ces litiges et procédures en justice, la direction estime que la résolution des procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière d'Edmonton Airports, ni sur le résultat de son exploitation.

En date du 31 décembre 2024, il n'existait aucun litige important non réglé à l'encontre d'Edmonton Airports.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit, de liquidités et de taux d'intérêt auquel s'expose Edmonton Airports existe au niveau de ses instruments financiers.

A) RISQUE DE CRÉDIT

La vulnérabilité au risque de crédit correspond à la valeur comptable des comptes débiteurs de 19 816 $ (31 décembre 2023 – 29 022 $) inscrite à l'état de la situation financière. À la fin de l'exercice, Edmonton Airports avait attribué environ 53 % (31 décembre 2023 – 76 %) de ses comptes débiteurs à trois transporteurs aériens. Par ailleurs, la valeur comptable d'autres créances totalisant 3 150 $ (31 décembre 2023 – 3 208 $) expose Edmonton Airports à un risque de crédit.

Edmonton Airports atténue son risque de crédit en s'efforçant d'obtenir des dépôts de garantie, des lettres de crédit et des évaluations de la solvabilité des clients, en plus de recourir à d'autres techniques d'amélioration de crédit.

Les comptes débiteurs ne portent pas d'intérêts et sont, en général, exigibles dans les 30 à 90 jours. En date du 31 décembre 2024, la provision pour dépréciation des comptes débiteurs s'élevait à 2 380 $ (31 décembre 2023 – 2 468 $). En date du 31 décembre 2024, l'analyse chronologique des comptes débiteurs qui sont en souffrance mais non dépréciés se présente comme suit :

	2024	2023
30 à 90 jours	4 069	8 520
Plus de 90 jours	4 614	8 543
	8 683	17 063

On n'a recensé aucune autre dépréciation au niveau des comptes débiteurs ou autres.

B) RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

La gestion du risque d'illiquidité d'Edmonton Airports comprend la gestion des exigences de financement et de trésorerie à court, moyen et long terme. Le risque d'illiquidité est géré par le maintien de réserves de trésorerie adéquates, y compris les fonds provenant des investissements (note 3) et le financement non utilisé des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve (note 4). La direction effectue également de façon continue des mises à jour et des examens des projections de flux de trésorerie afin d'assurer une continuité adéquate du financement.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La trésorerie, les dépôts soumis à restrictions, les placements et la dette à long terme d'Edmonton Airports l'exposent à un risque de taux d'intérêt. Edmonton Airports contracte des prêts à taux fixe en vertu de la facilité de crédit de SMRCA et d'autres conventions de créance dans le but de les détenir jusqu'à l'échéance. La facilité de crédit d'exploitation a un taux d'intérêt variable sur tous les montants tirés.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars)

14. RÉMUNÉRATION ET DÉPENSES DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Rémunération des administrateurs

(Tous les chiffres indiqués dans cette note sont arrondis au dollar le plus près)

Honoraires – présidence du conseil d'administration	70 000 par année	$
Honoraires – présidence du comité de vérification	18 500 par année	
Honoraires – présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines	18 500 par année	
Honoraires – administrateurs (frais totaux moins ceux de la présidence du conseil d'administration et de la présidence des comités)	12 500 par année	
Jetons de présence aux rencontres du conseil d'administration et des comités	1 200 par réunion	

Rémunération totale versée et dépenses remboursées à chacun des administrateurs en 2024 :

	Rémunération totale	
Bakshi, Angelina	23 300	$
Bennett, Rob	22 100	
Burrows, Christopher	19 700	
Chubbs, Katherine	23 300	
Eng, Howard	27 501	
Fong, Angela	24 500	
Hale, Mona (présidence, comité de vérification)	29 300	
Hertz, Joan*	21 100	
Hofstra, Tim	23 300	
Kollman, Bernie	22 258	
Krischke, Greg	22 100	
Macdonald, Elan	17 775	
Marocco, Sandra (présidence, comité de gouvernance et des ressources humaines)	29 000	
McNary, Carman (présidence)	79 926	
Mowat, Dave	23 903	
Total	**409 063**	

*Le mandat s'est terminé en décembre 2023. Les rémunérations versées en 2024 concernent les réunions auxquelles elle a assisté au cours du dernier trimestre de 2023.

RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS

La plage de rémunération de base pour les hauts dirigeants d'Edmonton Airports se situe entre 200 000 $ et 430 000 $ (2023 – 215 000 $ et 405 000 $).

15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2024		2023	
Comptes débiteurs	5 242	$	(9 263)	$
Charges payées d'avance et autres charges	693		(1 742)	
Créances au titre de contrats de location et autres créances	(201)		(605)	
Comptes créditeurs et charges à payer	(17 855)		5 586	
Comptes créditeurs et charges à payer pour les immobilisations corporelles	4 389		(8 573)	
Revenus différés	(815)		(815)	
Apports à l'exploitation	4 229		986	
Dépôt de garantie des locataires	(24)		(44)	
Variation du fonds de roulement hors caisse	**(4 342)**	$	**(14 470)**	$

Équipe de haute direction 2024

Myron Keehn

Président et chef de la direction

Leslie Kwasny

Directrice financière et vice-présidente, Culture et Risque

Peter Agnew

Vice-président, Infrastructure,
Installations et Activités côté piste

Carmen Donnelly

Vice-présidente, Expérience des passagères et passagers
et Activités de l'aérogare

James Jackson

Vice-président, Services aériens
et Prospection de clientèle

Tara Mulrooney

Dirigeante principale de la technologie
et vice-présidente, Innovation

Bill Wright

Avocat général, agent de conformité
et de gouvernance

Secrétaire du conseil d'administration

Ann Hodgson

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Représentants des désignateurs de 2024

Ville d'Edmonton

Amarjeet Sohi, maire

Eddie Robar, directeur municipal par intérim

Ville de Leduc

Bob Young, maire

Derek Prohar, directeur municipal

Comté de Leduc

Tanni Doblanko, mairesse

Duane Coleman, directeur du comté

Comté de Parkland

Allan Gamble, maire

Jeff Dyck, agent administratif principal par intérim*

Comté de Strathcona

Rod Frank, maire

Darrell Reid, commissaire en chef

Comté de Sturgeon

Alanna Hnatiw, mairesse

Reegan McCullough, agent administratif principal

Transport Canada

Ross Ezzeddin, directeur général

Jason Tom, directeur exécutif, Opérations et
gérance des administrations

** Laura Swain (en congé de marternité d'avril à novembre 2024)*

Edmonton Airports

1, 1000 Airport Road
Edmonton International Airport
Alberta T9E 0V3

780 890 8900

info@flyeia.com

| flyeia.com

L'AVENIR COMMENCE ICI



Notre région bourdonne de potentiel.
C'est impossible de l'ignorer.

Tous les jours, les personnes que nous rencontrons et les endroits où elles voyagent nous inspirent.

Peu importe l'endroit où nous allons, notre région demeure en nous.

Et lorsque nous accueillons le monde, nous le changeons pour toujours.

Parce que nous sommes une région qui n'a jamais oublié comment rêver et qui a toujours eu le courage de transformer ces rêves en quelque chose de plus grand.

Le ciel, ce n'est pas où tout s'arrête.
C'est l'avenir.

Et nous sommes prêtes et prêts à prendre notre envol.

